

Rapport final : Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité (Dymatti) - Rapport scientifique

Judicaelle Dietrich, Elise Roche, Thomas Zanetti

▶ **To cite this version:**

Judicaelle Dietrich, Elise Roche, Thomas Zanetti. Rapport final : Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité (Dymatti) - Rapport scientifique. [Rapport de recherche] 53, Institut Français du Monde Associatif. 2021. halshs-03386079

HAL Id: halshs-03386079
https://shs.hal.science/halshs-03386079

Submitted on 19 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut Français du Monde Associatif – Projet DyMATTI

Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité

Rapport scientifique



Judicaëlle DIETRICH (EVS, UMR 5600),
Elise ROCHE (Triangle, UMR 5206),
Thomas ZANETTI (EVS, UMR 5600)
31/05/2021



© J. Dietrich

Remerciements

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans plusieurs contributions essentielles.

Nous remercions en premier lieu les associations et collectifs qui nous ont accordé leur confiance, leur temps, et ont également contribué à cette recherche en prenant connaissance de nos résultats sous une forme intermédiaire. Nous espérons que ce travail pourra nourrir leurs réflexions et leurs actions, et plus largement abonder au travail du riche milieu associatif.

Un grand merci au Centre social quartier Vitalité pour son accueil chaleureux et attentionné dans un contexte très difficile, avec une pensée toute particulière pour Sylvain Paratte et ses proches, ainsi que pour toute l'équipe du centre social, notamment Raouf Hafsaoui.

Nous remercions également les personnels administratifs supports du travail de recherche : Marie Lucchi et Anne Quezel du laboratoire Triangle, ainsi que la délégation régionale du CNRS.

Nos pensées reconnaissantes vont aussi vers l'équipe de la revue Justice Spatiale / Spatial Justice, et en particulier Muriel Froment-Meurice, pour leurs remarques constructives et leur accompagnement plurilingue.

Nous remercions enfin l'Institut Français du Monde Associatif pour son soutien, et sa compréhension pour les différents épisodes de ce projet (la pandémie n'étant pas un des moindres !).

Table des matières

..... 1

Remerciements..... 1

Synthèse du Rapport final 5

I. Introduction..... 9

1) Objet de la recherche, problématique 9

a) Objectifs synthétiques du projet 9

b) Problématique de recherche & présentation des terrains 9

c) Enjeux et intérêts par rapport au fait associatif..... 10

2) Méthodologie 11

a) Une méthodologie géographique… 11

b) … impliquant un engagement 11

3) Présentation des terrains de recherche 12

a) Présentation du terrain drômois : héberger les exilé.e.s 13

b) Présentation du terrain lyonnais : la Guillotière 15

c) Présentation du terrain Ouest Lyonnais : la coordination A45 16

II. Cadre du questionnement..... 18

1) Le projet Dymatti et les mouvements sociaux 18

a) Articuler rapports sociaux et dimension spatiale..... 18

b) Les mouvements sociaux urbains..... 18

c) Luttes et ancrage territorial..... 19

d) De l'usine au territoire..... 20

e) Des objets communs : néolibéralisation, métropolisation, logement et gentrification 20

f) Mouvements sociaux et interpellation politique 21

2) Le projet DyMATTI au sein des analyses sur le champ associatif..... 21

a) Quelques controverses issues de la sociologie des organisations 21

b) Le monde associatif, l'action collective et les mobilisations au prisme du territoire 22

c) Les associations étudiées : représentatives de « nouveaux mouvements sociaux » ? 22

3) Questions de recherche du projet Dymatti..... 23

III. Principaux résultats : Des luttes et des lieux. Le territoire : support, enjeu, modalité des luttes. 25

1) A l'origine de la lutte : des territoires à défendre 25

a) Cristalliser une identité au travers du territoire..... 25

b) Des territoires à défendre 27

c) La métropolisation comme facteur de vulnérabilisation résidentielle 28
2) Les lieux de la lutte 29
a) Organisation spatiale de la lutte 29
b) La valorisation du local 32
c) Les lieux de la lutte : des champs des gîtes et des tavernes 34
d) La mobilité : une territorialité particulière 36
e) Des mobilisations qui créent de nouveaux territoires 37
3) Une cartographie politique des luttes. 38
a) Un maillage des luttes à différentes échelles 39
b) Le rapport au politique 44
IV. Conclusions et perspectives des résultats de la recherche 46
a) Des territoires de lutte contre la vulnérabilisation résidentielle 46
b) Perspectives de recherche - Des éléments qui restent à investiguer 46
V. Impact sur le monde associatif et prolongements 49
1) Le partage des résultats avec le milieu associatif 49
a) Des besoins en lieux de réunion et lieux ressources 49
b) Faire disparaître le lieu objet de mobilisation – jeux d'échelles 50
2) Les limites et perspectives d'amélioration 50
VI. Bibliographie 51

Table des illustrations

Illustration n° 1 : Croquis. Une vallée en lutte pour l'hébergement des éxilé.e.s (source : E. Roche)..... 13
Illustration n° 2 : La Hune, Tour de veille sur la Vallée, à Cellieu, photo du 17 juin 2020 (source : J. Dietrich)..... 26
Illustration n° 3 : Le Chat Perché (à droite) et l'annexe de l'ECG (à gauche), Guillotiuère (Lyon) (Source : T. Zanetti) 27
Illustration n° 4 : Croquis. L'organisation spatiale des luttes : centralités, polycentralités et discontinuités (source : E. Roche) 29
Illustration n° 5 : Carte. Répartition spatiale des fonctions de la lutte contre l'A45 : un chapelet le long du tracé (source : J. Dietrich & E. Roche) 30
Illustration n° 6 : Carte. Répartition spatiale des fonctions de la lutte en vallée de la Drôme, la polycentralité. (source : E. Roche)..... 31
Illustration n° 7 : Carte. La répartition spatiale des fonctions de la lutte : Mazagran, concentration et multifonctionnalité (Source : T. Zanetti & E. Roche) 32
Illustration n° 8 : Carte. Différents types de lieux privés au service de la lutte (source : T. Zanetti & E. Roche) 35
Illustration n° 9 : Carte. Les champs de la lutte (source : J. Dietrich & E. Roche) 36
Illustration n° 10 : Carte. Mobilité contrainte pour les procédures liées à la demande d'asile des exilé.e.s drômois (source : E. Roche). 37

Projet Dymatti

Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité

Synthèse du Rapport final

Mai 2021

Judicaëlle Dietrich (EVS-Lyon 3 ; judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr)
Elise Roche (Triangle-INSA ; elise.roche@insa-lyon.fr)
Thomas Zanetti (EVS-Lyon 3 ; thomas.zanetti@univ-lyon3.fr)

Le projet Dymatti consacré aux enjeux territoriaux des mobilisations associatives s'est déroulé de janvier 2020 à mai 2021. Ses résultats reposent sur un travail de mise en perspective des travaux sur le fait associatif et l'ancrage territorial des mobilisations. Pour mener ce travail, une approche comparative a été privilégiée à l'échelle du territoire rhônalpin, pour permettre une montée en généralité à partir de trois terrains d'enquête où se déroulent des mobilisations territorialisées aux objets relativement différenciés. Des enquêtes qualitatives (observations, entretiens, participation à des événements) ont été menées auprès de trois dynamiques associatives pour parvenir à établir les conclusions ci-après : la mobilisation pour l'îlot Mazagran à la Guillotière (Lyon), la lutte contre le projet d'autoroute A45 (Ouest lyonnais), des collectifs et associations d'hébergement d'exilé.e.s en vallée de la Drôme (Drôme). Six résultats principaux peuvent être retenus, auxquels nous ajoutons deux éléments de synthèse des retours des associations suite au séminaire « Des lieux et des luttes » (7 mai 2021) de restitution intermédiaire de ces résultats de recherche.

I. SYNTHESE DES RESULTATS DU PROJET DE RECHERCHE

1. Des territoires à défendre à l'origine de la lutte

Les mobilisations étudiées ont montré combien le territoire était objet ou partie-prenante des luttes entreprises. Ainsi, **construire un « récit » autour du territoire fait partie intégrante du processus de mobilisation**. Ce territoire, local, est valorisé, et le plus souvent défendu, par exemple contre un projet d'aménagement. Ce récit local **met en scène divers aspects du territoire : sa composition sociale, son histoire, ses qualités paysagères ou écologiques**…

2. Des mobilisations qui s'opposent à la vulnérabilité résidentielle

Ce territoire est un refuge contre des formes de vulnérabilisation. Ce sont en particulier des phénomènes de vulnérabilité résidentielle qui sont apparus : **les mobilisations territoriales étudiées ont en commun de tenter ainsi de s'opposer à des mécanismes d'éviction, de renchérissement des prix immobiliers, de gentrification**. Indirectement, ces phénomènes ont partie liée avec le développement de la métropolisation, qui contribue directement ou indirectement à la pression foncière, à la cherté des logements, et repose sur des principes d'individualisation et de concurrence entre individus et entre territoires.

3. Les lieux de la lutte : des emblèmes et une valorisation du local

Une approche proprement spatiale des mobilisations étudiées fait ressortir plusieurs résultats. En premier lieu, leur organisation spatiale est fortement différenciée de l'une à l'autre : échelles, centralités, polarisations sont fonction de leur objet et très diverses, allant du très local au plus large, du très centralisé à la multi-polarité. En revanche, les lieux mobilisés font ressortir de fortes concordances. Ainsi, **les lieux particulièrement investis sont très directement liés à l'objet des luttes** : îlot Mazagran à la Guillotière, champs menacés d'artificialisation sur le parcours de l'autoroute A45 projetée, logements mis à disposition pour les personnes exilées. Ces luttes territoriales ont en commun de valoriser le territoire local : il figure dans le nom des associations, comme objet de lutte, et comme argument. **Le « local » est ainsi une échelle privilégiée pour organiser ces luttes contre la vulnérabilité résidentielle**.

4. Cartographie des luttes : des champs, des gîtes et des tavernes… et de nouveaux territoires créés

Par ailleurs, dans certains cas, il est apparu un **rôle déterminant des lieux privés**, supports de la lutte : les domiciles des personnes engagées, en premier lieu, mais aussi des lieux à vocation marchande, comme les petits commerces de proximité (bars…), par exemple. **Les salles associatives, municipales ou de communautés religieuses** jouent également des rôles clés dans le cas de luttes ou de moments de mobilisation requérant la réunion de nombreuses personnes : dans ce contexte, les **relations avec les institutions peuvent être déterminantes** pour pouvoir (ou non) accéder à ce type d'équipements. En outre, **les mobilisations contribuent à créer de nouveaux territoires**. Le détournement de lieux (squat, changement d'usage), ou l'ouverture de nouveaux lieux (location, achat…), comme le développement de nouveaux réseaux interpersonnels sont ainsi vecteurs de nouvelles territorialités pour les acteur.trice.s de ces mobilisations.

5. Des luttes locales qui ne restent pas « enfermées » dans leur territoire

Bien que locales, **ces luttes apparaissent étroitement liées à d'autres mobilisations**. Celles-ci peuvent être locales, comme nationales. Elles peuvent avoir en commun des types d'objet (questions migratoires, lutte contre les grands projets inutiles et imposés (GP2I) ou des aspirations communes d'ordre plus général (lutte contre le capitalisme, contre la métropolisation). **Ces interrelations entre luttes locales et nationales s'appuient souvent sur les riches expériences militantes de nombre de leurs militant.e.s et/ou bénévoles**. Ainsi, des profils divers cohabitent, depuis les bénévoles occasionnel.le.s aux militant.e.s chevronné.e.s, souvent engagé.e.s dans plusieurs mobilisations à la fois, mais généralement au sein de l' « **arc humaniste** » (chrétien.ne.s dits « de gauche », écologistes, mouvements d'inspiration marxiste, sphère libertaire).

6. Des militant.e.s aux profils professionnels divers et capitaux économiques souvent modérés

Au sein de ces mobilisations territoriales, les **profils professionnels des personnes engagées sont en partie le reflet de leur objet principal** : professions de l'urbain sur le projet d'aménagement de la Guillotière, professions du médico-social en Drôme, paysan.ne.s dans l'Ouest lyonnais. On rencontre plutôt des personnes aux **capitaux économiques variables et intermédiaires** (temps partiels, débuts de carrière, retraités, reconversions…), mais aux capitaux sociaux (réseau relationnel)

et culturels (comme autodidactes ou par le biais des diplômes) assez développés. Le caractère souvent modéré des capitaux économiques est notamment à mettre en lien avec la **sensibilité de ces bénévoles et militant.e.s à la question de la vulnérabilité résidentielle**, qui les affecte parfois directement dans leur trajectoire résidentielle contrainte ou menacée. Malgré ces points communs, ces mobilisations sont souvent l'occasion de croisements entre des profils variés, et de **renouvellement des sociabilités** pour leurs membres.

II. RETOURS DES ASSOCIATIONS : DEUX POINTS D'ATTENTION

Les associations auxquelles ont été soumis les résultats principaux de cette recherche ont pu exprimer des points d'attention qu'il nous semble utile de relever ici synthétiquement.

a) Des besoins en lieux de réunion et lieux ressources

L'échange autour des « lieux des luttes » lors du séminaire du 7 mai 2021 a fait apparaître le caractère crucial de disposer de lieux pour pouvoir se mobiliser. Ainsi, **la mise à disposition de locaux collectifs, par une administration, institution (bailleur social, paroisse...), ou une association (syndicats…) est déterminante pour pouvoir se réunir et organiser des dynamiques collectives**. Dans certains cas, la **réduction des espaces publics** (places, jardins) du fait de la densification a été également soulignée comme un facteur limitant les actions collectives. L'absence de telles ressources, dans certains cas, rend donc la mobilisation difficile et limite fortement ses possibilités d'action. A ce titre, les **mesures de prévention de l'épidémie de Covid-19** en 2020-2021, comportant des interdictions de se réunir à plusieurs, de mettre à disposition des locaux de réunion, ont fortement entaché les capacités des associations à se mobiliser et à s'organiser.

b) Échelles locales et supra-locales

Les participant.e.s ont aussi souligné les enjeux d'échelle selon les mobilisations. Une dynamique associative dirigée contre un projet d'initiative locale est parfois plus difficile à porter, en raison de réseaux d'interconnaissance et de voisinage, qu'une dynamique contre une disposition nationale, permettant de fédérer plus largement. De même, la montée en généralité des thématiques des mobilisations et la mise en réseaux de différentes luttes est l'une des modalités utilisée par ces mouvements sociaux pour dépasser, à partir de cas locaux et situés, le risque d'être assimilé à une dynamique de type « NIMBY »[1].

[1] *Not In My BackYard* : « pas dans mon jardin ». « Faire du Nimby » est l'un des reproches fréquemment adressé par des institutions aux porteurs de mobilisations locales. Il suppose bien sûr un processus de délégitimation, reposant sur le postulat que tout mouvement local serait porté par la promotion de l'intérêt privé des habitants au détriment de l'intérêt général

Projet Dymatti

Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité

Rapport final
Mai 2021



Judicaëlle Dietrich (EVS-Lyon 3 ; judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr)
Elise Roche (Triangle-INSA ; elise.roche@insa-lyon.fr)
Thomas Zanetti (EVS-Lyon 3 ; thomas.zanetti@univ-lyon3.fr)

I. Introduction

1) Objet de la recherche, problématique

a) Objectifs synthétiques du projet

Ce projet de recherche a porté sur les enjeux territoriaux des mobilisations associatives relatives à la vulnérabilisation résidentielle. Le fait associatif fait l'objet de travaux universitaires divers, mais plus rarement géographiques : nous avons souhaité analyser le fait associatif au travers de son impact territorial. Pour ce faire, nous avons comparé trois mobilisations d'associations se caractérisant par un fort ancrage territorial, et comportent d'importants effets spatiaux. Ces dynamiques associatives ont été investiguées par des enquêtes qualitatives menées sur des terrains situés en région Auvergne-Rhône-Alpes : dans la métropole lyonnaise et le département de la Drôme. Se fondant sur des enquêtes menées selon une méthodologie dite « embarquée », cette recherche comparative compte développer une analyse fine des effets territoriaux de mobilisations associatives engagées contre la vulnérabilisation résidentielle liée aux transformations territoriales.

b) Problématique de recherche & présentation des terrains

Uni.e.s par une approche disciplinaire commune (géographie et aménagement), tout en engageant un travail comparatif ancré empiriquement, nous avons analysé comment les dynamiques associatives relatives à la vulnérabilité résidentielle contribuent à transformer en profondeur le territoire. Nous nous sommes particulièrement intéressés à **des mobilisations associatives ayant pour déclencheur un projet d'aménagement ou de construction prévu, ou à créer** : la construction d'une autoroute, la démolition d'un îlot accueillant des logements et des activités, l'aménagement d'un bâtiment pour accueillir des personnes en exil. D'ordres différents, ces terrains d'enquête rencontrent cependant des enjeux similaires.

Tout d'abord, **les trois mobilisations étudiées investissent la question des transformations du territoire au nom de la défense d'usager.ère.s et d'usages menacés de vulnérabilisation** : occupant.e.s de terrains agricoles et résidentiels menacé.e.s d'expropriation, habitant.e.s de logements à des loyers très faibles soumis à la pression immobilière non régulée, usager.ère.s d'activités artisanales et de local associatif voués à disparaître, personnes exilées[2] aux droits minorés sans solution d'hébergement. La vulnérabilisation résidentielle est ici observée comme le résultat d'un processus de fragilisation d'ordre complexe, auquel la puissance publique participe activement, aboutissant *in fine* à une fragilisation de certains groupes de population, notamment dans leur accès à un habitat décent et durable. Ainsi, **les transformations du territoire objet des mobilisations étudiées ici sont identifiées comme étant au service d'un projet politique porteur d'inégalités et d'injustices**.

D'autre part, nous avons investigué comment, au cours de leur mobilisation, chacune de ces associations ou collectifs ont à penser leur relation à la sphère publique, pour situer leur positionnement, entre opposition, négociation et collaboration. On peut y lire l'une des nombreuses figures des enjeux de reconfiguration de l'Etat dans un cadre néo-libéral, conduisant à une redéfinition, et parfois à une délégation, d'anciennes missions régaliennes à la sphère privée, notamment associative (Peck & Tickell, 2002). Dans le cas présent, il s'agissait précisément d'analyser **dans quelle mesure des collectifs et associations peuvent peser sur l'organisation du territoire par le déclenchement d'une mobilisation collective,** mobilisation qui répond parfois à un retrait de l'action publique ou tend à organiser un service minimum. Ainsi, nous explorons aussi **dans quelle mesure**

[2] Nous avons fait le choix d'utiliser les termes employés au sein des mobilisations étudiées afin de restituer les perspectives qu'ils revendiquent : "exilé.e.s" (plutôt que "migrant.e.s"), "paysan.ne.s" plutôt qu'"agriculteur.trice.s", "bénévoles" plutôt que "militant.e.s".

cette pratique s'inscrit dans la reconfiguration néolibérale qui traverse notamment les politiques urbaines.

Les modes d'action de ces associations et leurs relations avec la sphère publique sont en outre traversés de logiques formelles et informelles, se trouvant elles-mêmes fortement intriquées. Par cette question, nous poursuivons les interrogations portées par des auteurs soulevant les enjeux de l'informalité dans la fabrication du territoire (INVERSES, 2016), en l'appliquant ici au fait associatif et à la défense de populations vulnérables. Nous nous sommes ainsi attachés à voir dans quelle mesure cette intrication entre formel et informel se traduit dans la géographie de ces luttes, notamment par l'élaboration d'une typologie de lieux utilisés par ces mobilisations.

Les enjeux territoriaux de ces mobilisations sont aussi analysés sous différents angles : **comment le territoire est-il constitutif de ces luttes**, comment est-il transformé ? Nous avons ainsi analysé dans quelle mesure l'espace (social, symbolique, topographique…) participait activement aux mobilisations contre la vulnérabilité résidentielle. Nous nous sommes aussi intéressés aux jeux d'échelle qui traversent ses luttes et les **relient à des mobilisations plus larges**, pour étudier comment ces territoires locaux sont également mis en réseau et insérés au sein d'autres territorialités plus vastes, par le biais de ces dynamiques collectives.

c) Enjeux et intérêts par rapport au fait associatif

Le fait associatif a fait l'objet d'apports importants dans le domaine de la science politique et de la sociologie. Si les acteurs associatifs constituent souvent des acteurs de terrain cruciaux dans le déroulement des enquêtes, **le fait associatif est encore peu analysé en tant que tel par la discipline géographique**. Pourtant, sa composante souvent territoriale, son ancrage dans l'espace, et son rôle catalyseur, support pour de nombreuses mobilisations associatives en fait un objet de choix. En s'intéressant à des associations qui contribuent directement aux transformations territoriales par la défense des publics vulnérabilisés, sans pour autant que leur champ d'action se limite aux dispositifs institutionnels dits de « démocratie participative «, nous envisageons de renouveler l'analyse du phénomène associatif. Ce faisant, nous entendons nous inscrire en écho au **renouveau actuel des questions de mobilisation dans la discipline géographique** (Subra P., 2016 ; Combes H. et al. 2016, récent appel des *Carnets de géographes* coordonné par Ripoll F. et Pailloux A.-L.). Ce renouveau peut notamment être lu comme le signe d'une prise en compte croissante dans la sphère académique de la conflictualité de l'aménagement du territoire, dynamique souvent portée par des associations.

Ce faisant, ce projet de recherche entend **associer plusieurs approches ordinairement développées de manière séparées**. Les associations et collectifs considérés sont analysés en tant que supports de mobilisations, et analysés à ce titre avec une grille issue de la **sociologie des mouvements sociaux**, développée tardivement en France. On s'intéresse ainsi à ***une activité « épisodique plutôt que continue, (…) qui suppose une interaction entre des requérants et d'autres «, (…) qui engage le gouvernement comme un médiateur, une cible ou un requérant***. « (Mc Adam, Tarrow, Tilly, 2001, p.5 ; cité par Sommier, 2014, p. 375). Ce faisant, nous nous attachons tout autant aux effets spatiaux des « formes maîtrisées « (associatives, institutionnalisées, au répertoire d'action connu), que des « formes transgressives « de mobilisations (qualifiées de nouvelles ou d'innovantes, et ressortant éventuellement de collectifs plus informels, avec des répertoires d'action éventuellement en rupture) et à leurs porosités (Sommier, 2014, p. 375). Cette approche des mouvements sociaux rencontre une analyse géographique, en termes de **production de territoire, reposant notamment sur une appréhension multiforme de celui-ci** (G. Di Méo, 1998 ; Lefebvre, 1961 ; Zanetti, 2012). Nos compétences en aménagement viennent en outre nourrir cette analyse en apportant un regard sur le **jeu d'acteur.e.s et** les **temporalités** relatives à la production de projets d'aménagement (Chalas, 2004 ; Dietrich, 2016 ; Mallet & Zanetti, 2015 ; Roche, 2010 ; Zepf, 2004). En ouvrant la perspective de la place des usager.ère.s et habitant.e.s pour les considérer en dehors de la focale des dispositifs de concertation mais aussi les formes qui en sont extérieures ou en négociation étroite avec celle-ci, nous nous inscrivons dans une **approche émergente en géographie urbaine, invitant à considérer la place**

des dynamiques informelles dans la fabrique du territoire et la gestion urbaine (Dietrich, 2015a, Inverses, 2016, Jacquot & al., 2016). Ces deux courants disciplinaires (géographie urbaine et sociologie) sont mobilisés dans une perspective critique, afin d'analyser les résistances aux phénomènes de vulnérabilisation engendrés initiés notamment par des politiques d'aménagement. Les luttes de pouvoir à l'œuvre dans ce contexte mettent ainsi en jeu des **rapports de domination de nature diverse (économique, politique, identitaire…), qui s'exercent entre les associations et les pouvoirs publics**, comme au sein des mobilisations, formées de courants composites. La question du territoire de vie et d'habitat y étant centrale, nous avons choisi de qualifier ces processus comme des mobilisations relatives à la « vulnérabilisation résidentielle «.

Ce projet de recherche était enfin **fortement comparatif**. Les apports heuristiques de la comparaison ont été largement établis (Négrier, 2005 ; Cefaï, 2012 ; Detienne, 2009 ; Vigour, 2005) : nous entendons ici les mobiliser dans une perspective à la fois territoriale et thématique. Chacun des terrains porte ainsi sur une mobilisation d'ordre et d'échelle différente, s'adressant à des instances d'échelles diverses (métropole de Lyon, préfecture, conseil régional, ministère…), s'intéressant à des problèmes publics variés (Cefaï, 1996) variés : politique de transport, rénovation urbaine et développement résidentiel, politique migratoire et politiques d'hébergement d'urgence. Pour autant, elles prennent naissance au sein d'un même large territoire rhônalpin : les environs de la métropole lyonnaise et un département rural proche, la Drôme. Elles se déroulent dans des espaces de nature différente : urbain et central pour le cas de la Guillotière, péri-urbain pour les collectifs opposés à l'A45, rural et de villes moyennes dans la vallée de la Drôme. Pour examiner de manière transversale ces objets divers, nous nous sommes appuyés sur une grille d'analyse interdisciplinaire : géographique (croisant les différentes facettes des territoires constitués), et issue de la sociologie des problèmes publics / de l'action publique. **La comparaison porte ainsi tant sur les points communs qui se dégagent entre ces mobilisations sur le plan de leurs effets territoriaux, que sur le rôle du contexte territorial dans ces dynamiques associatives**.

2) Méthodologie

a) Une méthodologie géographique…

L'équipe, composée de trois chercheur.se.s en géographie et aménagement, a choisi d'explorer ces questions par une **approche qualitative, impliquant des enquêtes de terrain, mises en regard d'une analyse du corpus théorique correspondant au questionnement**. Nous nous sommes appuyé.e.s sur les travaux émanant de la sociologie de l'engagement. Nous avons aussi exploré la littérature existante sur les luttes urbaines, et les travaux géographiques plus récents sur les questions de mobilisations et de mouvements sociaux. Nos méthodologies sont empreintes des pratiques d'autres sciences sociales : **entretiens semi-directif transcrits, récits de vie, observation participante, immersion inspirée par les méthodes ethnographiques**. Pour autant, notre ancrage dans les disciplines géographiques et en aménagement implique un souci constant de la place de l'espace et des constructions territoriales dans les problèmes étudiés, en intégrant **l'étude des documents d'aménagement et d'urbanisme** programmant les modalités de l'action publique. Cela nous a notamment conduit à élaborer des **cartographies**.

b) … impliquant un engagement

Une spécificité de ce travail de recherche est de proposer **une approche ancrée** auprès des mobilisations mouvements associatifs considérées. Chaque terrain proposé fait ainsi l'objet d'une participation des chercheur.euse.s investi.e.s sur ces questions et sur le territoire. Outre notre participation aux réunions de ces mobilisations, des ateliers de recherche-action ont pu être construits avec les associations concernées. A ce titre, ces associations sont pleinement partie prenante de ce projet de recherche : en articulation avec leur participation en tant qu'objet d'étude, certaines ont ainsi été associées aux réflexions sur le protocole de recherche, ainsi qu'à la présentation progressive,

et finale, des résultats visant à nourrir leurs propres réflexions. Ce parti-pris méthodologique se justifie par l'ambition de **contribuer directement à la réflexivité de ces organisations**, et s'appuie sur une bibliographie nourrie sur les **conditions éthiques (Collignon, 2010) et pragmatiques d'une recherche engagée** (Gintrac & Giroud, 2014 ; Favret Saada, 1983 ; Boltanski, 2009 ; Pirinoli, 2004 ; Dietrich, 2019). Il s'inscrit en cela dans l'héritage de la sociologie des mouvements sociaux telle que promue développée par A. Touraine (1978).

L'objet de cette recherche concerne directement des questions d'engagement, des personnes enquêtées, et de nous, en tant que chercheur.euse.s. En effet, comme C. Pirinoli lors de ses enquêtes au sein de l'Etat palestinien (2004), ce type d'enquête nécessite généralement de se positionner de manière affirmée lors de l'exercice des enquêtes de terrain. **Nous reconnaissant dans les écoles critiques et/ou radicales, nous avons ainsi abordé ces terrains sans chercher une impossible neutralité**. De même que D. Mitchell (2015), notre « colère » a parfois été un guide à notre intérêt pour ces terrains. **Postulant qu'il n'existe pas de pratique absolument objective de la science, mais bien un travail profond de réflexivité à mener pour mettre au jour les biais qui interviennent dans nos approches cognitives, nous avons tous trois abordé ces terrains en questionnant et partageant nos engagements respectifs en leur sein, nos doutes, interrogations, et nos contributions actives éventuelles**. Cette posture implique de nombreux **questionnements éthiques,** à commencer par le rôle du.de la chercheur.euse vis-à-vis de ces mobilisations : notre présence suscite parfois de la méfiance, des tentatives de détournement de nos travaux, etc. Dans le même temps, nous souhaitons tendre vers une relation de réciprocité avec les mobilisations enquêtées, et faire en sorte que nos travaux puissent constituer une contribution à la réflexion de leurs membres. Notons que cette posture, référencée et identifiée dans le cadre des courants critiques et radicaux, notamment outre-atlantique, est beaucoup plus rare dans le contexte français, et notamment dans nos disciplines.

3) Présentation des terrains de recherche

Le projet de recherche s'est concentré autour de trois mobilisations, présentées de manière plus détaillée ci-après :

- Une association d'hébergement de personnes exilées organisée par des personnes privées. Elle est localisée dans la vallée de la Drôme ;
- « Habitons Mazagran «, qui s'attache à militer pour un projet alternatif à celui programmé pour la rénovation d'un îlot dans l'arrondissement de Lyon 7ème, et « La Guillotière n'est pas à vendre », qui s'oppose à la gentrification d'un quartier du 7ème arrondissement de Lyon ;
- Le collectif des Opposant.e.s à l'A45, projet autoroutier entre Lyon et Saint-Etienne, qui s'associe aux mobilisations contre de nombreuses opérations d'aménagement importantes dans l'aire métropolitaine notamment en luttant contre l'artificialisation des sols avec d'autres collectifs et association (ex : le « collectif Quicury « qui s'oppose à l'artificialisation d'une centaine d'hectares de terres agricoles dans l'Ouest Lyonnais).

Ces trois mobilisations ont été initiées récemment (moins de 5 ans), ont un objet local et ancré géographiquement. Elles ne disposent pas de subvention, ni de salarié, et reposent donc sur l'engagement de leurs membres et leur bénévolat. Elles se fondent sur une contestation de politiques publiques (politiques urbaines, d'aménagement du territoire, et politiques dites d' » accueil » et politiques migratoires). Elles associent cette contestation à une éventuelle prise en charge de certaines actions (comme l'hébergement des personnes exilées ou la gestion de lieux d'usage public). Elles ont en commun de lutter contre différentes formes de vulnérablité résidentielle (défense des « sans », défense des terres agricoles...) et d'être en dialogue direct ou indirect avec la métropolisation comme facteur de tension immobilière, comme repoussoir, comme lieu de concentration… Ces mobilisations s'apparentent à ce qui est souvent appelé les « nouveaux mouvements sociaux », pour les différencier des syndicats ou associations de taille importante (avec des salariés, des subventions de fonctionnement, etc.). Pourtant souvent organisées sous forme d'associations, elles ne sont ni complètement en marge, ni complètement institutionnalisés : il s'agit de mouvements avec des parts

d'informalité, mais comportant parfois des formes dialogue avec l'institution. Enfin, ces mobilisations nous intéressent en ce que la question du territoire est centrale dans leur objet et dans leurs modalités d'action.

a) Présentation du terrain drômois : héberger les exilé.e.s

Le terrain drômois est composé d'une mobilisation organisée autour de de trois petites villes et villages de la vallée de la Drôme (26) : Crest (8505 habitants), Saillans (1278 habitants) et Die (4621 habitants)[3]. Cette mobilisation se structure en particulier autour d'une association promouvant l'accueil des exilé.e.s, constituée en 2017 pour louer une maison afin de créer un lieu collectif d'hébergement, une « colocation » d'une dizaine d'exilé.e.s, près de Saillans. Comme représenté sur le croquis de l'illustration n°1, Cette mobilisation s'est coalisée à la croisée de trois dynamiques : l'indignation qui suit des manifestations d'extrême-droite pour s'opposer à l'installation d'exilés de la jungle de Calais au sein Centre d'Accueil et d'Orientation anti-CAO à Allex, petite ville de la vallée ; la « proximité » des événements de Briançon liés au passage de la frontière italienne ; la diffusion médiatique de la photo du petit Aylan Kurdi, échoué sur une plage après une tentative de traversée de la Méditerranée.

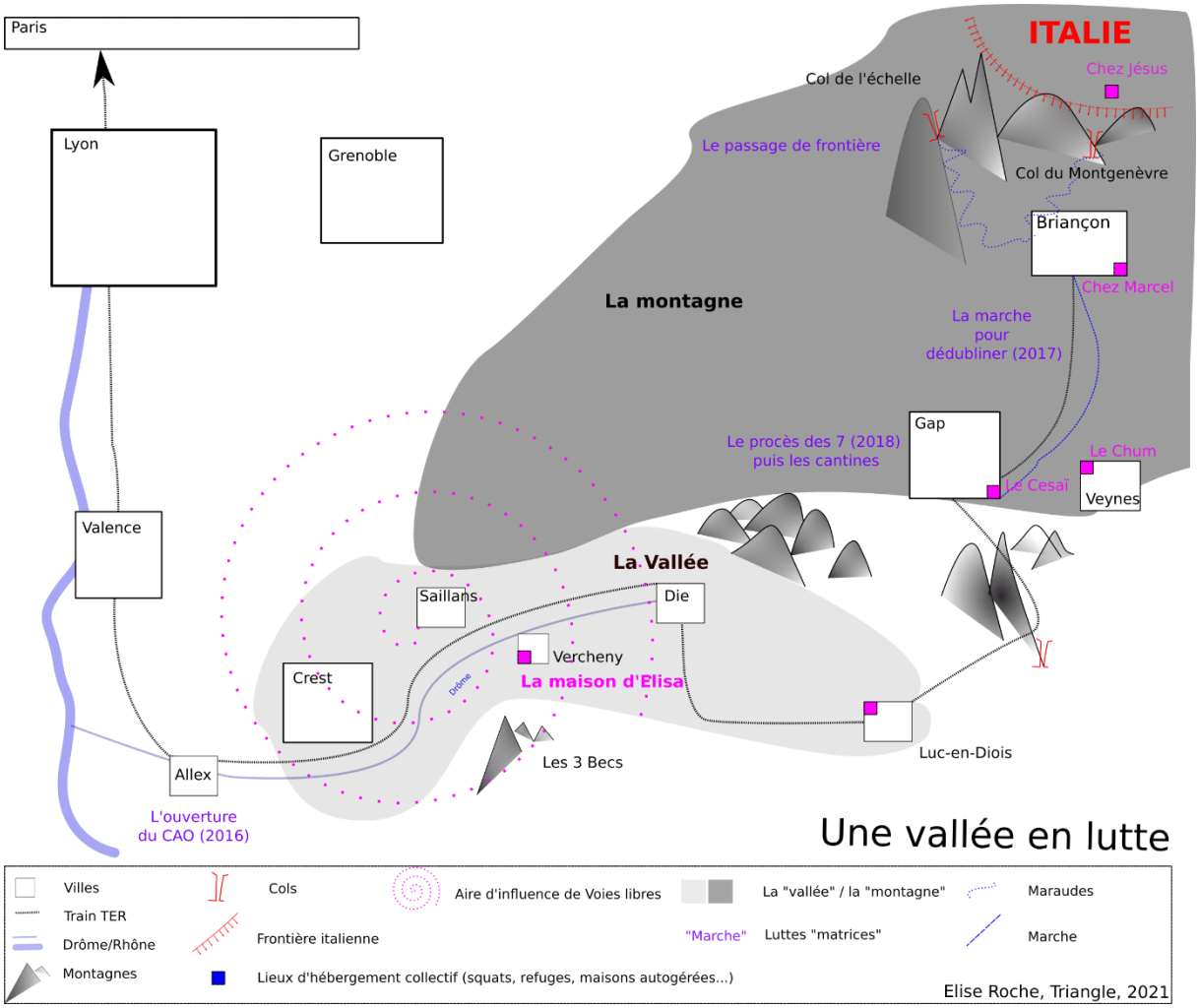


Illustration n° 1 : Croquis. Une vallée en lutte pour l'hébergement des éxilé.e.s (source : E. Roche)

[3] Nombre d'habitants en 2017. Source : Données INSEE, Chiffres clés. Données locales. Dossier complet, paru le 21/04/2021. URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200046977 [consulté le 18/05/2021]

En contrepoint, la vallée de la Drôme apparaît pour les membres de la mobilisation comme un lieu accueillant, avec des potentialités d'hébergement pour des exilé.e.s qui souhaiteraient se « reposer » après des expériences traumatisantes du passage de la frontière. Cette situation est ainsi résumée par Ulysse et évoquée pour son cas personnel par Bérangère[4], qui héberge depuis plusieurs années un.e jeune exilé.e et permettent d'illustrer cette conjonction :

« Sachant que dans le même moment, en 2017, a émergé – au moins au niveau médiatique, parce que c'était antérieur à ça – à parler du col de l'échelle et de Briançon. (...) Du coup on a eu une espèce de lien avec cette réalité-là de la frontière, qui n'est pas si loin d'ici, à 3-4 d'h en bagnole. À côté de chez nous, il y a ça qui se passe, c'est médiatisé. Les gens le voient dans les médias mainstream. On avait l'idée de se saisir de la réalité de ce qui se passait ici et de l'amener ici. Enfin d'amener une autre réalité de ce phénomène-là dans notre réalité drômoise, de la vallée. Il y a une ligne de train en fait qui fait Briançon – Valence donc il y a un lien qui se fait facilement. » (Ulysse)

« Et puis après… après, avec les évènements de la Libye, de la Syrie et notamment la photo du… du petit là, qui… voilà. Là, ça m'a… je me suis dit : on est quand même dans l'impuissance face à ça et on… et en fait, nous, on continue à vivre tous les jours, alors qu'il se passe quand même des… des horreurs, voilà, à nos frontières, quoi. Et du coup, ça m'avait pas mal chamboulée à ce moment-là. Et nous, on avait… on avait deux enfants à l'époque, un petit appartement. (...) On ne pouvait pas être dans l'action, mais par contre, rester informés, quoi, rester informés. Et puis qu'après, bah, la vie ferait son chemin et que peut-être un jour, il y aurait l'occasion d'agir, quoi, et voilà. » (Bérangère)

L'association est composée de ménages hébergeant des personnes en exil, temporairement ou plus durablement et de bénévoles investis dans la gestion et le suivi de la maison-colocation d'exilé.e.s. S'y regroupent aussi nombre de bénévoles en charge de l'accompagnement des exilé.e.s : apprentissage du français, suivi de santé, accompagnements aux trajets et transport, accueil des nouveaux.elles exilé.e.s arrivant.es, suivi du projets personnels des exilé.e.s, proposition de loisirs, etc.). Ce réseau d'hébergement s'inscrit dans un environnement rural ou de petites villes, structuré autour de la vallée de la Drôme[5], et de « pays » polarisés sur les villes principales (Crest, Saillans, Die). Il se trouve dans l'aire de rayonnement de la ville de Valence où se déroulent l'essentiel des formalités administratives liées à la demande d'asile. S'y trouvent aussi différents services utiles aux exilé.e.s (commerces, lieu de culte) et leurs réseaux de sociabilité, autour du « Pôle bus » notamment. L'organisation spatiale de ce collectif se structure également autour de sous-polarités villageoises dans les vallées adjacentes, au gré des installations d'exilé.e.s dans des ménages installés dans des villages plus ou moins reculés. La proximité d'une rivière importante (la Drôme) et de la montagne (le Vercors, le sommet des Trois becs à proximité, mais aussi les stations alpines du Briançonnais) implique une activité touristique saisonnière, d'une part. L'éloignement relatif de la ville de Valence (située à 1h ou 35 min de distance selon l'emplacement dans la vallée), préfecture de la Drôme et station de TGV, pôle d'emploi pour de nombreux habitant.e.s., s'accompagne d'une forte identification en tant que territoire rural, où les déplacements constituent un effort quotidien conséquent, d'autre part : sans être enclavé, le territoire est néanmoins marqué par la ruralité, dont témoigne la place des activités agricoles dans le paysage, la faiblesse des transports en commun, la nécessité de se rendre à Valence pour de nombreuses démarches, et, également, le type d'habitat, souvent caractérisé par des maisons avec jardins ou vaste terrain attenant. Ce territoire présente des caractéristiques socio-économiques dynamiques avec une culture et un commerce vinocole plutôt prospères et une forte attractivité résidentielle du territoire pour des néo-ruraux et pour le tourisme[6]. Cette dynamique économique et

[4] Tous les noms cités font l'objet d'une anonymisation.

[5] Comme Elise Martin sur un sujet similaire [2020], ce terrain conduit à noter la force géographique de la figure de la « vallée » comme territoire vécu par les habitants.

[6] Saillans et Crest gagnent ainsi des habitants depuis 1975 pour Saillans et depuis 1990 pour Crest dû à des installations de nouveaux résidents. Pour ces deux villes, plus de 36% de leur population y réside depuis moins de 4 ans. En outre, les résidences secondaires représentaient plus de 25% des logements en 2017 à Saillans (données INSEE, 2020).

résidentielle s'accompagne d'une mémoire collective du territoire qui valorise notamment la pratique précoce d'expérimentations dans l'agriculture biologique en partie liée à l'arrivée d'une population retournant à la terre dans les années 1970. Cette mémoire collective, souvent évoquée en entretien, est mobilisée aussi pour revendiquer une histoire locale autour de « traditions d'accueil et de résistances «, concernant la population protestante et les résistants de la seconde guerre mondiale, notamment.

Ce terrain a fait l'objet de 9 sessions d'observation de 3 à 4 jours, de 44 entretiens (20 semi-directifs, 24 informels), et de pratiques d'immersion, notamment en logeant régulièrement sur site au sein des membres du réseau d'hébergement ou dans la maison d'accueil d'exilé.e.s.

b) Présentation du terrain lyonnais : la Guillotière

Particulièrement bien inséré dans la dynamique métropolitaine lyonnaise par sa localisation et son accessibilité, le quartier de la Guillotière[7] est emblématique de l'évolution des quartiers centraux des grandes villes françaises depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Quartier populaire de centre-ville qui a longtemps abrité de nombreuses activités artisanales et industrielles avant de devenir une centralité commerçante, il est caractérisé par sa fonction d'accueil des populations immigrées, françaises puis étrangères. Depuis plusieurs décennies, la Guillotière connaît une transformation sociale et urbaine, assimilable à une dynamique de gentrification, et qui s'accélère ces dernières années. Alors que les dynamiques de gentrification se généralisent dans les métropoles (Chabrol et al., 2016), le phénomène se lit d'abord à la Guillotière dans l'évolution du profil social des habitant.es : les cadres et les professions intermédiaires représentent 66 % de la population active en 2016, et les cadres seul.es, 36 %. Dix ans plus tôt, le poids des cadres et professions intermédiaires était de 61 % et celui des cadres seul.es de moins de 30 %[8]. Au cours de cette décennie, la proportion des ouvrier.es et employé.es est passée de 35 à 30 %. Les commerces ont changé pour répondre à cette nouvelle clientèle, causant un déclin des commerces populaires et considérés comme ethniques (Chevalier et al., 2020). Le quartier, parmi les plus denses de Lyon (Michel, 2019), connaît depuis près de 40 ans une hausse de sa démographie (+ 29 % entre 1982 et 2016[9]). Les prix de l'immobilier y ont augmenté de 34 % entre 2014 et 2019[10]. Néanmoins, malgré son embourgeoisement, des usages populaires s'y sont maintenus à travers des pratiques de déambulation, une fonction commerciale spécialisée, un ensemble de réseaux sociaux, une économie informelle et une permanence de la fonction d'accueil.

Si la Guillotière n'a pas été saisie par l'un des grands projets urbains lyonnais, l'action publique d'aménagement y est tout de même intense depuis les années 1980. La mise en œuvre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), la construction de l'imposant immeuble résidentiel et tertiaire Centre Liberté Péri (CLIP), l'arrivée de plusieurs lignes de métro et de tramway ou le réaménagement des quais du Rhône ont métamorphosé la Guillotière. Cette action publique de rénovation urbaine et d'aménagement va susciter des résistances dès le milieu des années 1970. Dans les années 1990, c'est la construction du CLIP et la création d'une percée urbaine qui rencontrent l'opposition de plusieurs comités d'habitant.es et de commerçant.es. Au début des années 2010, le projet d'aménagement d'un espace public par le Grand Lyon, la place Mazagran, va également générer une forte contestation de la part de collectifs d'habitants et d'associations. Depuis quelques années, de nouvelles mobilisations, principalement animées par les collectifs Habitons Mazagran (HMZ) et La Guillotière n'est pas à vendre (GPAV), ont émergé pour s'opposer à un projet immobilier et pour dénoncer la dynamique de gentrification du quartier. Le collectif HMZ s'est donc constitué pour s'opposer à la mise en œuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et à la construction d'une opération immobilière de 120 logements. Cette OAP prévoyait la destruction d'un ensemble (l'îlot Mazagran)

[7] La Guillotière est un quartier de Lyon principalement localisé dans le 7e arrondissement, et qui s'étend aussi sur une partie du 3e arrondissement.

[8] Sources : Insee, RP2006, RP2016, base infracommunale (IRIS).

[9] Source : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 83, juillet 2019.

[10] Source : « Flambée des prix de l'immobilier : les chiffres de la Métropole de Lyon, commune par commune », *Médiacités*, 11/03/2020.

regroupant quelques logements, un parking, un garage automobile, un carrossier et un atelier d'auto réparation de vélos. Le collectif GPAV se forme sur une base spatiale élargie. Il rassemble des habitants de l'îlot ou du quartier, mais également des personnes qui résident ailleurs dans l'agglomération et qui pratiquent différentes formes d'activisme urbain (militants du droit au logement et du mouvement squat par exemple). GPAV compte étendre la mobilisation initiée par HMZ à l'ensemble de la Guillotière, et concentre son discours sur la lutte contre la gentrification du quartier, les besoins des populations les plus précaires et les problématiques liées au logement ou à la gestion des espaces publics.

Ce terrain a fait l'objet a fait l'objet d'une participation active et continue aux activités des collectifs depuis novembre 2018, et d'une campagne de 14 entretiens semi-directifs.

c) Présentation du terrain Ouest Lyonnais : la coordination A45

Le projet d'autoroute A45 vise à relier par un second axe rapide la métropole de Saint Etienne avec celle de Lyon. De La Fouillouse à Brignais, son objectif est de dédoubler une autoroute existante, l'A47, 5 à 10 km plus au nord de cette dernière, en connectant ainsi l'A72 en direction de Clermont-Ferrand au sud-ouest lyonnais, aux Sept-Chemins, qui marque le début de l'A450, déjà réalisée. Il s'agit donc de créer une liaison entre deux communes périurbaines, toutes deux considérées comme des points noirs de circulation, qui possèdent déjà un réseau routier et autoroutier dense.

Le projet a émergé et a suscité une première opposition dès la fin des années 70, relancé en 1993 avec la réalisation des études préliminaires. Entre les périodes de mise en sommeil et de réactivation, environ tous les 10 ans, le dossier, tel un « serpent de mer « pour la région, est marqué par de nombreuses incertitudes, en particulier sur sa probable réalisation. Après la déclaration d'utilité publique (DUP), en 2008, et le vote du financement par les collectivités locales en 2016, les collectifs contre ce projet se sont vivement mobilisés, dénonçant la légitimité du projet, jusqu'à la suspension du projet par la ministre des Transports à la fin 2018. La DUP court cependant toujours. À terme, l'A45 devait être connectée à l'Anneau des Sciences, surnom valorisant attribué au Contournement Ouest Lyonnais qui connaît, lui aussi, une opposition durable de la part des habitant.e.s de cette partie de l'agglomération.

La Coordination des Opposant.e.s contre l'autoroute A45 est un collectif qui rassemble des militant.e.s et habitant.e.s avec un ensemble d'associations locales déjà engagé contre le projet. Le collectif est créé en septembre 2016 suite à une manifestation majeure le 18 juin 2016 à Saint Etienne, date à laquelle sont votés les financements du projet par les collectivités locales. Ce rassemblement de personnes investies et bénéficiant des années d'engagement de certaines associations locales (Sauvegarde des coteaux du Lyonnais (SCL), Sauvegarde des coteaux du Jarez (SCJ)) et plus larges (membres d'ATTAC et d'Alternatiba notamment) en plus de la création d'un collectif paysan (non affilié à un syndicat mais globalement proche de la Confédération paysanne). Cette diversité des membres va permettre de créer une synergie forte au service d'une visibilisation de l'opposition au projet par des actions régulières (ex Février 2020 et 17 juin 2020) et quelques grandes manifestations (1er et 2 juillet 2017 à Saint Maurice sur Dargoire dans un champs qui aurait été traversé par l'autoroute, avec plus de 10 000 personnes présentes sur les 2 jours; Enterrement festif de l'autoroute devant l'hôtel de Région à Lyon en mars 2018 ; Journée « Semons les alternatives » le 22 septembre à La Talaudière (42)) en plus de dizaines de communications et d'échanges. Le collectif est ainsi clairement ancré dans la lutte contre les GP2I (Grands projets Inutiles et Imposés) lui permettant de nombreux échanges avec d'autres luttes nationales et internationales (y compris Notre Dame des Landes). Par ailleurs, le collectif s'investit dans de nombreuses luttes plus locales, corrélées, questionnant l'artificialisation des sols, l'accès à une mobilité moins polluante (ou à une réduction des mobilités métropolitaines) et luttant contre les conséquences du processus de métropolisation inscrit dans un modèle capitaliste.

Ce terrain a fait l'objet a fait l'objet d'une participation active et continue aux activités du collectif, notamment les réunions mensuelles (jusqu'au premier confinement en mars 2020) ainsi que les événements évoqués plus haut, dans une démarche de participation observante, de 3 ateliers

participatifs, et s'est accompagné d'une campagne de 10 entretiens ouverts en plus des multiples échanges informels.

II. Cadre du questionnement

1) Le projet Dymatti et les mouvements sociaux

a) Articuler rapports sociaux et dimension spatiale

Les recherches présentées ici se situent dans le champ d'étude des mobilisations sociales et luttes urbaines. Ainsi, au croisement des apports de la sociologie, de la science politique, de l'aménagement et de la géographie, ce travail s'inscrit tant en termes de références que de méthodologies au sein des *urban studies*, visant à **articuler la dimension spatiale des rapports sociaux avec les modalités de la production de l'espace**.

Les mobilisations ont longtemps été associées au mouvement ouvrier et analysées selon la perspective de la lutte des classes. Mais avec la crise industrielle et les mutations du capitalisme, on a progressivement assisté à une « **hyperlocalisation de la question sociale** « (Fourcaut, 2002) et à l'apparition à partir des années 1960-70 de « **nouveaux mouvements sociaux** « propres à une société post-industrielle. Selon plusieurs penseurs (Foucault, Touraine), ces mouvements se caractérisent par leur originalité par rapport au militantisme traditionnel des syndicats et des partis, l'émergence de nouveaux terrains de revendication (la culture, le genre, l'environnement, …), une échelle internationale davantage mise en avant avec l'altermondialisme et une défense du local par l'intermédiaire de luttes territorialisées (Larzac). On aurait ainsi eu un déplacement de mobilisations relatives à la question du lieu du travail vers les lieux de vie.

b) Les mouvements sociaux urbains

Et depuis plusieurs décennies, **les mouvements sociaux urbains se multiplient** : Nuit Debout en lien avec l'opposition à la Loi Travail, Occupy Wall Street pour dénoncer le pouvoir de la finance, le mouvement des indignés en Espagne (place Puerta Del Sol à Madrid) suite aux conséquences de la crise économique de 2008. Ces mouvements récents de revendications et d'actions se déroulent dans les villes et inscrivent l'espace urbain au cœur de leur contestation. Il y a également eu avant cela les révoltes dans les pays arabes (le printemps arabe) à partir de décembre 2010.

Portées par des habitant.e.s, les luttes urbaines sont apparues dans les années 1960 et 1970, souvent dans des quartiers populaires. Elles peuvent être considérées comme l'expression de contradictions liées à la reproduction des classes dominées, car l'urbain représente la scène principale de la reproduction simple et élargie de la force de travail, et de la reproduction des rapports de production. Les luttes urbaines sont ainsi une réaction aux conséquences spatiales des formes de reproduction des classes dominées, et à leurs évolutions. Pour analyser ces mouvements sociaux urbains, on peut chercher à voir comment ils s'intègrent à des problématiques politiques et sociales et à des problématiques spatiales, et comment ils relient ces deux dimensions. **Comment s'articulent spatial et social dans les mouvements de contestation ? L'urbain (ou l'espace) est-il un enjeu en soi ou le support d'une critique globale ?**

Des mouvements sociaux urbains émergent en France tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Les villes et leurs banlieues sont alors des espaces de profondes transformations sociales et spatiales. Elles vont devenir des lieux privilégiés de la contestation politique et de la ferveur populaire, particulièrement dans les quartiers périphériques qui accueillent les nouvelles populations originaires du monde rural et convertis en travailleurs de l'industrie. Puis les années 1960-70 voient apparaître de nouvelles formes d'action collective : les mouvements sociaux urbains (MSU) ou « nouveaux mouvements sociaux «, ont provoqué de nombreux conflits. Manuel Castells (1975) constate ainsi une augmentation du nombre et de l'intensité des mobilisations populaires se rapportant au cadre de vie

et aux formes de la vie quotidienne. Il en déduit l'émergence d'une nouvelle catégorie de conflit social qui est directement lié à l'organisation collective du mode de vie et qui se différencie des conflits nés dans le système productif. Il relève alors le manque de liens entre analyse des systèmes urbains et des mouvements sociaux, et tente de dépasser cette séparation en étudiant des « mouvements sociaux urbains « qu'il qualifie de « systèmes de pratiques sociales contradictoires qui remettent en cause l'ordre établi à partir des contradictions spécifiques à la problématique urbaine « et de « véritables sources de changement et d'innovation de la ville «. Dit autrement, **un mouvement social urbain est un processus qui part d'un enjeu urbain pour engendrer un changement dans la structure sociale**.

Ces MSU sont hétérogènes et leurs revendications peuvent largement varier selon les contextes, même si l'on retrouve des exigences communes : une plus grande justice sociale, une démocratisation de la politique locale, une critique de l'action étatique et technocratique, notamment de la planification urbaine. On observe donc à travers les luttes sociales des années 1960-70 une urbanisation de la lutte des classes. En effet, la ville est perçue comme le cadre privilégié du changement social, car c'est l'espace où s'exprime pleinement le capitalisme. L'urbain devient à la fois enjeu et support des stratégies révolutionnaires ou réformistes. Les MSU correspondent donc à des formes rationnelles et organisées de définition de revendications politiques. A partir de la fin des années 1990, de nombreux mouvements alternatifs se réclament du « droit à la ville « développé par Henri Lefebvre. Depuis cette période, une nouvelle génération de mouvements sociaux urbains est donc apparue. Une différence notable avec les mouvements des années 1960-70 est la dimension internationale de ces mobilisations récentes, qui s'explique par une diffusion mondialisée des pratiques néolibérales et de leurs conséquences en matière d'inégalités.

c) Luttes et ancrage territorial

Pour D. Massey (2004), « le social et le spatial sont inséparables, et la forme spatiale du social a une effectivité causale […] la société est nécessairement construite dans l'espace, et cette dimension – l'organisation spatiale de la société – a des effets sur son fonctionnement » . L'espace est socialement construit et le social est produit dans l'espace. Les mobilisations témoignent alors des attachements individuels et collectifs à des lieux particuliers ; et d'un ensemble de rapports à l'espace diversifiés, liés à des modes d'occupation, à des usages, à des représentations ou à des valeurs. En ce sens, **les mouvements sociaux sont ancrés dans un territoire, relation qui a pu être désignée par l'expression de « conflit de proximité »**. Cependant, les mobilisations ne sont pas seulement issues de la transformation d'une territorialité ou d'un attachement spatial en acte politique de contestation, et **il existe des luttes sociales qui semblent peu territorialisées et faiblement reliées à des sentiments d'appartenance ou d'identité**. Ainsi, dans le quartier d'Exarcheia à Athènes ou dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, des militants internationaux et mobiles s'engagent aux côtés d'habitants ou d'usagers enracinés localement. L'ancrage personnel n'est donc pas une condition nécessaire à l'engagement dans une mobilisation localisée.

Toute activité sociale ayant une dimension spatiale, les mobilisations ou luttes urbaines reposent sur une appropriation, une organisation, une qualification et une production d'espaces. L'espace est à la fois un contexte et un élément agissant sur la dynamique contestataire, celle-ci se déroulant dans un contexte géographique précis. Ces mobilisations sociales prennent corps dans l'espace, d'autant plus qu'elles répondent à des formes de dépossession et de destruction d'espaces de vie. Les luttes urbaines ont lieu dans et par l'espace. Celui-ci peut-être l'enjeu de la contestation, une opportunité à exploiter ou au contraire un obstacle à surmonter, mais toute lutte sociale possède une configuration spatiale. **Pour W. Sewell (2001), les mouvements sociaux sont « façonnés et contraints par l'environnement spatial dans lequel ils s'inscrivent, mais participent également de la production de nouvelles structures et relations spatiales »**.

Selon J. Auyero (2005), la dimension spatiale des mouvements sociaux peut se décliner de quatre manières. L'espace peut d'abord s'inscrire dans un enchevêtrement de relations sociales. L'espace agit ensuite comme une potentialité ou une contrainte pour les mobilisations. Mais l'espace peut également constituer une opportunité pour la dynamique d'une mobilisation sociale et pour le

déroulement des actions contestataires. Enfin, certains espaces à la fois les lieux et l'enjeu des mobilisations. Il s'agit de lieux symboliques qui sont porteurs de sens et qui révèlent un attachement et un sentiment d'appartenance.

d) De l'usine au territoire

Les luttes politiques ont longtemps été centrées sur le travail et la figure sociale de l'ouvrier. Aujourd'hui, le travail a perdu de sa centralité dans la définition et la structuration des luttes politiques, au profit d'une entrée via l'espace et les conditions sociales qui sont représentées par les figures de l'habitant, du migrant, des minorités ethniques, du sans-papier, etc. Cette évolution correspond à celle du mode de production et d'exploitation capitaliste, qui s'est étendu à l'ensemble des domaines de la vie sociale. **Cela induit à la fois une extension politique des ressorts de la lutte et un renouvellement de la spatialité privilégiée des résistances à la domination, de l'usine au territoire.** On serait ainsi passé de la lutte des classes à la lutte des places, ce qu'illustre le fort ancrage territorial des mobilisations sociales. Mais la lutte des classes est aussi une lutte des places ; et la lutte des places est aussi une lutte des classes.

Au niveau individuel, la participation à une démarche d'occupation peut s'accompagner d'une modification des perceptions de soi-même, de la société et de la place qu'on y tient. Les participants à l'occupation s'engagent donc dans **une trajectoire de politisation** qui change leur vision des mouvements sociaux, du milieu militant, du système politique et économique, et les amène à développer un regard critique sur les réalités sociales.

Les mouvements sociaux rassemblent généralement des personnes qui se situent en marge des processus décisionnels et dont la représentation politique est relativement faible, dont les intérêts sont faiblement pris en compte par les autorités, ou qui connaissent un affaiblissement de leur poids dans l'agenda local. L'existence de ces mouvements collectifs est donc liée à la structure du système politique (McAdam, 1988). Mais les classes moyennes peuvent également être vulnérabilisées par les transformations urbaines, tout comme des catégories sociales pluri classistes comme les personnes âgées. La paupérisation croissante des classes moyennes rend en effet plus floue la distinction entre celles-ci et les classes populaires. Certaines des mobilisations animées par des classes moyennes traduisent l'intégration progressive des intérêts des catégories populaires et sont menées au nom des précaires et des marginalisés. **Les luttes urbaines peuvent alors constituer des opportunités pour former des mouvements sociaux pluri classistes adossés à des revendications politiques générales, par exemple l'anticapitalisme.**

e) Des objets communs : néolibéralisation, métropolisation, logement et gentrification

Les thèmes des revendications font apparaître les problèmes sociaux qui ne sont pas pris en charge ou qui sont mal gérés par les institutions publiques. Les mobilisations ont alors pour fonction d'initier un changement social à partir d'activités de protestation qui mettent en lumière des enjeux spécifiques dans le but de les inscrire à l'agenda politique. Pour Castells (1975), il y a 3 types de revendications portées par les mouvements sociaux urbains dans les années 1970 : celles qui correspondent à des demandes de consommation collective (biens et services fournis par l'Etat) ; celles liées à la défense de l'identité culturelle et du territoire d'un groupe ; celles relatives à la conquête du pouvoir d'Etat, particulièrement à l'échelle locale. **L'opposition à la néolibéralisation**, que l'on peut succinctement définir comme l'extension (soutenue par les Etats) des principes du marché à l'ensemble de la vie sociale, et la volonté de **construire un « autre monde »** ont structuré un grand nombre de mobilisations à partir de la fin du XX^{ème} siècle, dans le sillage du mouvement altermondialiste. Et depuis quelques années, c'est la **critique de la métropolisation** qui est très présente dans les milieux militants et au sein des mobilisations sociales et urbaines. Enfin, **la question du logement** a toujours été centrale dans les luttes urbaines. En France, les mobilisations autour de la question du logement et de la problématique de la précarité se sont multipliées dans un contexte de

crise immobilière depuis la fin des années 1990. Et depuis un certain temps, **la gentrification** structure de nombreuses luttes urbaines et résistances locales. Au-delà du terme de gentrification, c'est à un ensemble de changements sociaux, économiques et spatiaux fortement contextualisés que des populations s'opposent.

C. Tilly a défini la notion de « répertoire d'actions » (1984) pour désigner l'ensemble des modalités que peut revêtir l'action collective pour exprimer leurs revendications. Ces répertoires d'action naissent dans les luttes, durant lesquelles les contestataires apprennent à faire des recours en justice (contestation de permis de construire par exemple), perturber des chantiers de construction, ouvrir un squat, réaliser des tags, organiser des manifestations ou des évènements, créer des associations, rédiger des documents (pétitions, tracts …), critiquer de manière argumentée des projets d'aménagement ou des décisions publiques, faire des contre-propositions, modifier les représentations sociales (par exemple en imposant une nouvelle image pour un quartier considéré comme dégradé), etc. **Parmi tous ces répertoires d'action, l'occupation d'un espace, qu'elle soit illégale ou négociée avec les autorités, revêt un aspect stratégique essentiel pour les mobilisations**.

f) Mouvements sociaux et interpellation politique

La présence des organisations politiques et syndicales dans les mouvements sociaux urbains intervient de façon variable selon les époques et les contextes. Mais **les mouvements sociaux urbains cultivent très souvent une volonté d'indépendance aux organisations politiques, syndicales voire associatives. Ils s'éloignent la plupart du temps, tout du moins dans leurs positionnements initiaux, de toute perspective réformiste** en se maintenant à l'écart des institutions. **Néanmoins, les mobilisations se situent presque constamment dans une dynamique d'interpellation des pouvoirs publics, qui demeurent des interlocuteurs incontournables** et dont les membres des groupes contestataires cherchent la reconnaissance de leur expertise et de leur savoir-faire, voire le soutien. Les autorités publiques peuvent utiliser des stratégies de criminalisation (procès) de répression ou d'institutionnalisation dans le but de pacifier, de normaliser ou d'instrumentaliser à des fins économiques les mobilisations et leurs alternatives. L'institutionnalisation des initiatives contestataires permet tout de même à ces dernières de conquérir une parcelle de pouvoir et un rôle plus influent dans les modalités de gouvernement des espaces urbains, en infléchissant ces dernières à défaut de les renouveler profondément. Ce rapprochement de la sphère institutionnelle interroge l'évolution de leur nature et leur rôle dans la mesure où ils collaborent progressivement à l'exercice d'un pouvoir politique qu'ils critiquaient. En devenant des partenaires des institutions, les mouvements sociaux urbains parviennent-ils à modifier les politiques publiques dans le sens de leurs revendications initiales ? Ou leur participation au gouvernement local se traduit-elle par une normalisation de leurs positions ? L'étude des mobilisations montre qu'il n'existe jamais d'engagement pur et parfait, qui ne subirait aucunement l'influence du capitalisme ou des institutions. La force des contestations se trouve aussi dans la tension qu'elles établissent avec le système dominant.

2) Le projet DyMATTI au sein des analyses sur le champ associatif

a) Quelques controverses issues de la sociologie des organisations

Après avoir introduit la place des luttes urbaines dans l'histoire des mobilisations territoriales, il s'agit ici de préciser le positionnement de la recherche DyMATTI au sein des travaux sur le fait associatif. Le fait associatif fait l'objet d'une littérature nourrie, principalement ancrée en sociologie et en sciences politiques. Ces travaux font état de l'ampleur du mouvement associatif, en France notamment, en termes de nombre de personnes engagées en son sein, de volume d'emplois rémunérés, de diversité des champs couverts, de budget. Des points de débats portent notamment sur la « fiction « que constituerait l'ampleur du bénévolat, et le poids économique souvent sous-estimé du secteur associatif. M. Hély (2009), notamment, s'attache à développer un regard critique sur la question. Un autre élément d'analyse critique - évoqué précédemment - porte sur l'autonomie du champ associatif vis-à-vis des pouvoirs publics, et de leur progressive adhésion aux principes du *New*

Public Management et aux logiques de rentabilité. Dernier point, qui nous intéresse encore plus directement, **les enjeux d'engagement et de mouvements sociaux sont souvent prudemment différenciés des analyses relatives au champ associatif**.

b) Le monde associatif, l'action collective et les mobilisations au prisme du territoire

Reprenant à notre compte les analyses d'A. Caillé et J.-L. Laville (1998), nous considérons le **fait associatif** au prisme de sa généalogie : **un mouvement spontané, une réaction aux institutions établies, engageant des liens de fraternité, de solidarité**. Ce faisant, nous entendons opérer un double décloisonnement : en premier lieu, considérer le fait associatif depuis les logiques de ses acteur.trice.s, bien plus qu'en tant qu'institutionnalisation d'un mouvement collectif. Ainsi, nous considérons **des mouvements sociaux qui ont fait l'objet d'une récente constitution sous une forme associative**, que celui-ci soit l'effet d'une méfiance vis-à-vis des effets d'institutionnalisation et de bureaucratisation qu'elle implique, ou d'une difficulté à agencer des mobilisations protéiformes et multiples (plateforme d'associations, par exemple).

En second lieu, nous proposons une approche nourrie des travaux antérieurs sur le fait associatif, mais ancrée dans une approche territoriale, propre aux disciplines d'origine des chercheur.se.s impliqué.e.s : la géographie et l'urbanisme. La géographie faisant en effet figure de parent pauvre des disciplines ayant analysé les associations et mouvements sociaux en tant que tel, nous entendons contribuer à la connaissance de ces phénomènes depuis l'analyse des composants et effets territoriaux des dynamiques associatives étudiées. Ainsi, **le territoire est ici au cœur des phénomènes étudiés : d'abord parce qu'il est vecteur de la constitution des associations concernées, qui portent dans leur nom même des références claires à la dimension territorialement ancrée de leur objet. Ensuite, comme nombre d'associations, parce que le territoire est support du lien social présidant à l'action collective qui est au centre du fait associatif, et support des actions entreprises, à différentes échelles (de l'espace public au logement individuel)**.

Le projet DyMATTI entend donc investiguer des dynamiques associatives qui sont en adhérence avec des mouvements sociaux, en s'interrogeant sur le rôle des mobilisations associatives dans la transformation du territoire et, à rebours, sur la place du territoire au sein de celles-ci. Il entend donc s'inscrire dans la continuité des travaux relatifs aux mouvements sociaux et aux dynamiques associatives, qu'il s'agira d'explorer davantage, tout en s'en détachant pour aborder ces phénomènes depuis la discipline géographique qui constitue le cœur des références mobilisées par les chercheur.e.s.

c) Les associations étudiées : représentatives de « nouveaux mouvements sociaux » ?

En première lecture, les associations qui nous intéressent sont conformes à ce qui fait l'objet de nombreuses analyses dans la littérature sur les mobilisations : **il s'agit de mouvements collectifs d'émergence récente (dans les 2 dernières années), qui pratiquent des formes militantes en apparence renouvelées, c'est-à-dire en rupture notamment avec les pratiques partisanes ou syndicalistes (ce, bien que ce renouvellement mérite fortement d'être interrogé), et revendiquant des formes d'anti-hiérarchisme (système de décision présenté comme « horizontal »)**. Ces associations et mouvements ont une **composition hétérogène**, mais **les personnes diplômées y sont relativement présentes et influentes sur les modalités d'action collective**. Enfin, ils s'inscrivent dans une **revendication pour une forme d'alternative urbaine** – comprenant notamment une opposition à l'artificialisation des sols, la hausse non-régulée des prix de l'immobilier incluant la gentrification, et un rétrécissement des politiques de solidarité – **et la prise en compte des « sans »** (sans-papiers, précaires, etc.). A ce titre, elles se situent également dans ce qui constitue l'ordinaire des mouvements sociaux contemporains, selon l'analyse de F. Sawicki et J. Siméant (2009), notamment.

3) Questions de recherche du projet Dymatti

Plusieurs points aveugles des travaux sur les mobilisations méritent d'être approfondis et serviront de cadre à cette analyse appliquée à des associations nées de mouvements sociaux territorialisés.

Comme indiqué précédemment, la géographie est une discipline encore peu mobilisée pour étudier les mobilisations sociales et engagements associatifs, notamment sous un angle transversal qui se détache des seuls conflits d'aménagement. Notre analyse s'inscrit dans les travaux existants sur le sujet, en s'intéressant notamment aux mobilisations sur les « sans » ou pour des « alternatives », qui sont inscrites dans des questions locales plutôt qu'internationales, dans le cadre de mouvements plutôt récents, et qui se définissent comme éphémères de par leur objet (une « lutte », à « gagner »), en suivant des formes qui se définissent souvent en rupture avec des formes d'engagement partidaires ou syndicaux traditionnels. Sans renouveler l'objet, nous entendons donc apporter le point de vue de géographes sur cette question, ce qui implique plusieurs questionnements spécifiques. Dans cette section, nous proposons de relire **les impensés géographiques des travaux sur les mobilisations**. Nous proposons plusieurs angles d'analyses pour contribuer à renouveler cette approche des mouvements sociaux.

On assiste depuis quelques années à une multiplication des critiques académiques (Faburel, 2018) et/ou militantes (Delfini et Snoriguzzi, 2019 ; GRAC, 2020) de la métropolisation en tant que phénomène socio-spatial et économique. S'il n'est pas nouveau, notamment au sein du milieu universitaire − Manuel Castells (1975) identifiait la métropolisation comme une expression des nouvelles contradictions sociales du capitalisme dans son ouvrage sur les luttes urbaines au milieu des années 1970 −, ce glissement récent dans la littérature scientifique et dans les luttes locales tend à se substituer à la dénonciation de la néolibéralisation des villes, qui a structuré un grand nombre de mobilisations à partir de la fin du XX^{ème} siècle dans le sillage du mouvement altermondialiste ; ou à celle de la gentrification.

- **La métropolisation serait ainsi devenue la nouvelle « ennemie » des luttes urbaines contemporaines et de nombreux mouvements sociaux récents** ont pour revendication de « reprendre la métropole » (Negri, 2007), tandis que d'autres comme les Gilets Jaunes expriment l'abandon des territoires situés en dehors de la dynamique métropolitaine. La métropole peut alors apparaître comme un cadre favorisant les luttes territoriales par la densité de populations précaires qu'elle rassemble à la fois dans son cœur et ses marges. A travers l'expression d'une « citoyenneté métropolitaine » (Jouve, 2005), la métropole correspondrait ainsi à une nouvelle spatialité du politique, dans les interstices de laquelle apparaissent des espaces favorables aux résistances et aux luttes.
- Principalement, il s'agit d'interroger le rôle du territoire dans la constitution du mouvement social, préalable à la formation de l'association. Nous souhaitons ainsi identifier concrètement la place de l'espace dans la démarche engagée par l'association ou le collectif, en tant que **support, enjeu ou modalité** de l'action de mobilisation. Comme l'a montré D. McAdam (1982), **les liens de proximité, les communautés préexistantes, jouent un rôle essentiel dans le déclenchement de mouvements sociaux** (Lichterman, 1996). Parmi les trois mobilisations étudiées, **une identité territoriale est souvent mobilisée** par les partie-prenantes. Il est ainsi intéressant d'observer comment ces récits mobilisent le territoire : **quels traits d'histoire locale sont retenus, à quelle époque, et à quelle fin ?**
- Par ailleurs, les associations considérées empruntent des répertoires d'actions diversifiés (Tilly, 1984) : événementiel, communication sur leurs revendications, production d'expertises, marquage de l'espace, mais aussi, dans quelques cas, actions de bénévolat (pour l'association drômoise). Nous avons ainsi cherché à identifier **dans quelle mesure la combinaison de divers répertoires d'action se traduit en termes territoriaux, et comment l'objet de ces associations, fortement ancré sur le territoire, présente des effets sur les répertoires d'action collective mobilisés**. Les questions relatives aux répertoires d'action (Tilly, 1984) nous semblent particulièrement intéressantes dans le contexte d'un renouvellement des types de lutte, et trouver un écho particulier si on les examine sous un angle territorial. On s'attachera notamment aux dimensions territoriales de ceux-ci : ainsi, à titre d'exemple,

l'usage des champs, dans le cadre d'une lutte contre l'artificalisation des terres à l'occasion de la construction de l'A45, nous semble être un indicateur d'un usage spécifique du territoire.

- Il est souvent noté que l'engagement pour une cause ou dans une association se concrétise par l'effet d'intermédiaires qui aident à entrer, ou conforter l'entrée dans un milieu engagé, tout en diffusant un outillage militant et des pratiques. Or, il est utile de **saisir l'échelle de ces milieux d'interconnaissance, et de comprendre géographiquement ce qu'implique le lien entre ces « intermédiaires » et les personnes qu'ils font entrer dans la mobilisation**. Nous traitons ce point en analysant l'organisation spatiale de ces différentes mobilisations, les échelles de celle-ci, et les enjeux de mise en réseau social et géographique qu'elles recouvrent.
- En outre, nous examinons **les effets territoriaux des formes de poly-engagements** (Sawicky, Siméant, 2009 ; Fillieule & al., 2004) qui caractérisent la plupart des mouvements sociaux, et qui sont observables également dans les associations traitées ici. Comment ces formes d'affiliations multiples se traduisent-elles en termes territoriaux : qu'il s'agisse de lieux fréquentés (intensité) ou de maillage du territoire (mise en réseau) ? Retrouve-t-on des expressions des pôles traditionnels d'engagement, comme les pôles chrétien et communiste, identifiés par exemple dans le cadre des engagements pour la cause des étrangers (Pette, Eloire, 2016) ?
- Enfin, cette réflexion se comprend dans une démarche plus large visant à **investiguer les** enjeux territoriaux d'une forme politique de contestation : il s'agit dans les trois cas de s'opposer aux effets ou projets issus d'une politique publique. Les politiques contestataires, auxquelles s'apparentent ces mouvements sociaux, relevant toujours du « flou » (McAdam & al., 1998), **comment les enjeux d'interrelation avec la sphère publique et de maintien de certaines actions dans l'informalité se traduisent-ils en termes territoriaux ?** Cet aspect nous intéresse tout particulièrement, en ce que les enjeux d'informalité nous semblent insuffisamment explorés dans l'examen des transformations territoriales. S'attacher à ces mobilisations constitue donc pour nous une occasion d'approfondir des travaux antérieurs (Tadié & Jacquot, 2016) qui entendaient questionner la dimension d'informalité dans la fabrication des territoires.

III. Principaux résultats : Des luttes et des lieux. Le territoire : support, enjeu, modalité des luttes.

Nos enquêtes et analyses croisées nous ont conduit à organiser nos résultats autour de quatre points principaux : tout d'abord, le territoire apparaît comme un objet central de ces mobilisations, qu'il cristallise une identité commune ou fasse l'objet d'une défense. Ensuite, les lieux de ces mobilisations rendent compte de spécificités : à chaque lutte sa géographie, qui dépend de son objet, de son échelle, mais aussi de ses ressources. Enfin, nous nous sommes penchés sur le maillage des luttes étudiées avec d'autres mobilisations, locales ou d'échelle plus large, pour établir une forme de cartographie politique de celles-ci. Ce dernier point permet aussi d'aborder les formes plurielles d'engagement dont témoignent les acteur.trice.s de ces mobilisations.

1) A l'origine de la lutte : des territoires à défendre

La mobilisation de la notion de territoire est apparue centrale au cours de cette recherche pour plusieurs raisons. En premier lieu, très concrètement, parce que le territoire constitue l'une des expressions du pouvoir et le lieu de l'articulation avec l'action publique. En second lieu, parce que les mobilisations étudiées usent très largement de modalités d'appropriation de l'espace et de référentiels faisant référence au territoire. L'émergence du territoire dans nos réflexions n'est pas seulement la conséquence d'une mobilisation : des caractères antérieurs contribuent aussi à expliquer la localisation de la lutte et son ancrage. Cela peut s'entendre à deux niveaux : d'abord, comme une spécificité locale préexistante aux revendications, que nous qualifions d'« identité propice à la lutte ». Ensuite, le territoire peut également émerger de manière plus conjoncturelle, en tant que « territoire à défendre », dans le contexte d'une vulnérabilisation corrélée aux modalités de la métropolisation.

a) Cristalliser une identité au travers du territoire

Tout d'abord, la référence à l'identité du territoire apparaît comme un facteur qui soutient la possibilité et les formes d'expression d'une lutte. Ainsi, nous avons observé combien **ces mobilisations font appel une histoire locale et à des représentations collectives (ou communes) qui contribuent à appuyer et légitimer une lutte qui se construit. Elles servent également d'appui pour expliquer la localisation des luttes** : pourquoi naissent-elles là et pas ailleurs. Ces éléments sont en partie sélectifs et participent de la production d'une idée de territoire comme support et enjeu des luttes.

Ainsi, parmi les trois terrains étudiés, on constate la mise en valeur d'une identité spécifique, propre à chacun d'entre eux mais qui mobilise **un référentiel militant qui engage et invite à protéger, soutenir, préserver**… C'est par exemple le cas pour le terrain **drômois** qui, dans le discours des bénévoles, est identifié comme **une terre d'accueil sur le temps long**, en faisant fréquemment référence à deux périodes particulières : les Protestant.e.s en période de guerre des religions, et plus tard, les résistant.e.s pendant la seconde guerre mondiale. Perpétuant cette image de territoire refuge, la question de la « cache » est ainsi souvent évoquée, la vallée et le réseau des domiciles des membres de l'association constituant de fait une ressource pour les exilé.e.s en cas de besoin, par exemple lorsque la procédure de demande d'asile connaît des interruptions ou des étapes de refus. Martine, hébergeuse l'évoque ainsi :

« Eh bah moi j'ai dit : "je peux prendre le risque". Tu vois, par exemple aujourd'hui si Irvin tout d'un coup on disait il faut qu'il reparte, moi je lui dis : "hop, tu montes, tu viens là-haut" [dans la montagne]. Taoma pareil, enfin même n'importe qui. Pas n'importe qui, ceux qu'on connaît, parce qu'on sait de quoi il s'agit. » (Martine)

Certain.e.s bénévoles évoquent même le fait que les exilé.e.s d'aujourd'hui auraient réactualisé l'ancienne « voie facile » de passage des Alpes, interrompue avec l'effondrement rocheux du Claps au XV^{ème} siècle.

Dans le cas de La **Guillotière**, les militant.e.s mettent en avant le **quartier historique de l'immigration à Lyon, porteur d'une identité multiculturelle**, cosmopolite et populaire. La figure du « quartier village » (interconnaissance, proximité, sociabilités, diversité…) revient également régulièrement dans les représentations, tout comme l'image d'un quartier de résistance sociale où les conflits urbains sont relativement fréquents.

Enfin, dans le cas de la coordination **A45**, apparaît ce qui est appelé de fait **un « territoire » dans les discours et dans les documents alors qu'il n'existe pas sans le projet d'autoroute**. En effet, ce territoire se construit du fait de l'opposition au projet, sans aucune réalité administrative. Concrètement, les discussions au sein du collectif rappellent souvent les fortes différences entre La Fouillouse et Brignais, entre espaces ruraux et espaces plus urbains, entre les 2 départements, Loire et Rhône, entre deux métropoles… un entre-deux difficile à délimiter. En contrepoint, le projet d'autoroute crée malgré lui un ensemble, une unité, que la mobilisation réinvestit afin d'en montrer des traits forts qui légitiment leur action : un territoire un périurbain dynamique, avec une agriculture de qualité, qui reste très intégré aux deux métropoles voisines et qui se distingue (en termes de paysage, ainsi que socialement et économiquement) de la vallée du Gier qu'il voisine.

A partir de ces trois descriptions tirées des discours des personnes engagées dans les mobilisations étudiées, nous pouvons alors montrer la construction de territoires de résistance, qui modèlent leur identité en jouant finement entre marketing territorial et ancrage identitaire. **Des territoires se créent, s'inventent et se concrétisent en réaction face à une attaque ou une agression, en appuyant parfois leur démarche située sur quelques lieux symboliques**, comme l'illustrent les deux photos ci-après (illustrations n°2 et 3).



Illustration n° 2 : La Hune, Tour de veille sur la Vallée, à Cellieu, photo du 17 juin 2020 (source : J. Dietrich)



Illustration n° 3 : Le Chat Perché (à droite) et l'annexe de l'ECG (à gauche), Guillotiuère (Lyon) (Source : T. Zanetti) [11]

Nos enquêtes de terrain ont pu mettre en évidence certains lieux emblèmes de chacun des collectifs, qui participent à « faire territoire ». Ainsi, à Lyon, quartier de la Guillotière, on se mobilise pour préserver un îlot urbain, considéré comme le dernier témoignage de la morphologie urbaine et du bâti traditionnel et une place publique contre la gentrification et les transformations d'un quartier populaire. En Drôme, la maison d'accueil est au centre de la mobilisation, assurant l'essentiel de l'hébergement avant tout mais servant aussi de lieu de réunion, et d'événements ayant vocation à faire du lien entre les membres de l'association et à rapporter des financements. Dans le cas de l'A45, une partie des opposant.e.s a construit en bord de champs "la Hune", Tour de veille sur la vallée, dans le village de Cellieu, qui serait traversé par l'infrastructure. Ces espaces de champs mis sous pression par l'urbanisation et par les aménagements (comme premiers supports de la construction de l'autoroute) sont ainsi identifiés comme des sites privilégiés pour accueillir les grandes manifestations d'opposition (1er 2 juillet 2017), et qu'il faut pouvoir défendre face au projet (cf illustration n°9 ci-après « Les champs de la lutte »).

b) Des territoires à défendre

Cette défense des territoires apparaît au cœur des démarches des collectifs qui cherchent à préserver des terres agricoles malgré la proximité avec une grande ville. Cette défense, dans ce cas, a pour objectif de **conserver des terres agricoles**, mais aussi une qualité de vie (environnementale, paysagère,...). La **pression foncière** en cause est elle aussi lisible à la Guillotière, où les collectifs s'organisent pour lutter contre la **gentrification** (montée des prix immobiliers, changement des commerces, contrôle des espaces publics …) du quartier, et contre les formes dominantes de la production urbaine à l'œuvre loclement (densification). Elles revendiquent **la préservation d'une identité sociale spécifique, des usages populaires de l'espace, des activités traditionnelles, une**

[11] Compte-tenu du caractère intime des questions d'hébergement, il a été choisi de ne pas faire figurer de photos des lieux d'hébergement en Drôme.

économie informelle, etc. Si en Drôme, la question se pose différemment, on retrouve indirectement une posture de « défense » d'un mode de vie local dans les discours : il s'agit plutôt de **défendre une idée d'humanité et d'entre-aide, de rapport alternatif à la production de richesse, d'être-ensemble, et de relation à la nature dans ce milieu montagnard**. Cet ensemble de caractère, souvent rappelés comme des qualités spécifiques à ce territoire, en feraient des territoires plus hospitaliers que les villes, destinations souvent privilégiées des routes migratoires, et pourtant peu accueillantes pour nombre d'exilé.e.s.

c) La métropolisation comme facteur de vulnérabilisation résidentielle

Les mobilisations étudiées s'opposent à des transformations ou des usages du territoires qui sont identifiées comme étant au service d'un projet politique porteur d'inégalités et d'injustices qui contribue à produire de la vulnérabilité. Par **vulnérabilisation résidentielle, nous entendons le résultat d'un processus de transformation spatiale d'ordre complexe, à laquelle la puissance publique participe activement, aboutissant *in fine* à une fragilisation de certains groupes de population, notamment dans leur accès à un habitat décent et durable dans le temps**. La notion de vulnérabilité résidentielle nous permet donc de questionner le rapport au territoire de vie comme espace de fragilisation des individus ou comme ressort de mobilisation. Nous nous sommes ainsi attelé.e.s à saisir **comment la métropolisation et ses risques impactaient les stratégies résidentielles** sur les terrains investigués, **et suscitait en retour des formes de mobilisation**. Par exemple, à la Guillotière, une majeure partie des militant.es sont locataires, mais les collectifs comptent également plusieurs propriétaires. La gentrification des quartiers centraux et péricentraux bloquent les trajectoires résidentielles des ménages, notamment lors de l'élargissement de ceux-ci (naissance d'un enfant par exemple) en contraignant leurs stratégies d'accession à la propriété. Pour ces ménages en transition, accéder à la propriété n'est possible qu'au prix d'un éloignement en périphérie lyonnaise, et difficile dans le centre de la Métropole. Cette augmentation des prix immobiliers dans le centre-ville a également pour conséquence la périurbanisation et la pression foncière exercée sur des zones dites périphériques, comme l'Ouest lyonnais. Cette pression se traduit sous différentes formes : accueillir les espaces nécessaires au fonctionnement urbain (et souvent porteurs de nuisance), supporter les infrastructures pour se rendre à la ville, mais aussi accueillir des habitant.e.s qui ne peuvent plus loger dans les espaces centraux. Dans le cas de la Drôme, l'accueil d'exilé.e.s dans un espace rural est parfois facilité par l'existence un peu plus fréquente que dans les grandes villes d'une pièce en plus ou d'une chambre d'amis dans les domiciles d'hébergeur.euse.s ; mais elle est aussi une forme de réponse à la saturation des hébergements d'urgence en ville et une solution temporaire pour échapper à la pression des contrôles policiers plus fréquents dans les grands centres urbains.

Ainsi, dans l'ensemble, **nous travaillons sur des mobilisations qui concernent des populations en situation de risque en lien avec la résidence**, malgré une diversité de type de logements concernés : pour la coordination A45, il s'agit de la réduction des terres agricoles, et du manque d'accès au logement proche des terres cultivées (A45). A la Guillotière, la mobilisation s'oppose à l'exclusion des populations les plus précaires du fait du marché immobilier et de l'évolution des usages des espaces publics, des types de commerces et de l'identité du quartier ; il s'agit aussi de s'insurger contre le risque d'expulsion des locataires (habitant.e.s, activités commerciales et associatives) de l'îlot Mazagran. Dans la vallée de la Drôme enfin, il s'agit de lutter contre l'inaccessibilité (administrative et matérielle) du territoire à des populations exilées. **Si les luttes ne sont pas nécessairement directement tournées contre la métropolisation, on relève leur corrélation aux modalités de la métropolisation, à ses formes dans le contexte néolibéral et à ses implications en termes de pression que subissent les personnes les plus vulnérables quels que soient les facteurs de vulnérabilisation**. La métropolisation apparaît donc non seulement comme un facteur de tension immobilière, mais aussi comme repoussoir, comme lieu de concentration, comme source de nuisances…

2) Les lieux de la lutte

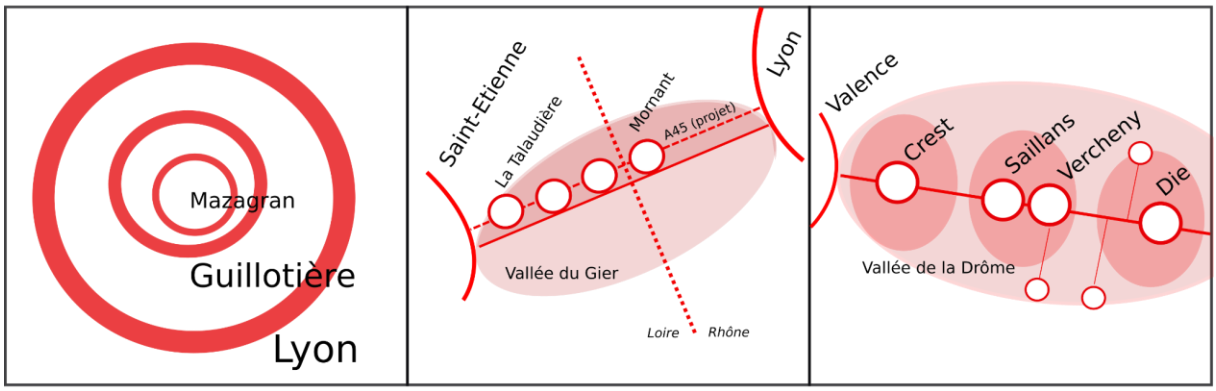
Outre une approche sur le rôle du territoire dans les luttes, nous avons développé une analyse sur les lieux de la lutte. Il s'agissait de saisir l'inscription spatiale des mobilisations étudiées, pour dégager quelles en étaient les échelles, mais aussi les lieux supports. Ce faisant, nous avons cherché à identifier comment des mouvements pétris d'informalité pouvaient s'inscrire dans l'espace et dans certains cas articuler articuler l'usage de lieux institutionnels avec des lieux privés et appropriés collectivement.

a) Organisation spatiale de la lutte

Avant de procéder à une analyse plus fine de la place de l'échelon local et des différents types de lieux dans les mobilisations, une appréhension globale de l'organisation spatiale des mobilisations étudiées est à partager. Elle fait apparaître des mécanismes de centralité et de polarisation, sur des territoires d'ampleur très diverse, reflet de logiques fortement dépendantes de l'objet de chacune de ces luttes.

Les trois mobilisations étudiées s'organisent différemment selon les territoires considérés. Sur le croquis de l'illustration n°4, nous avons ainsi symbolisé les différences d'ancrage de ces luttes.

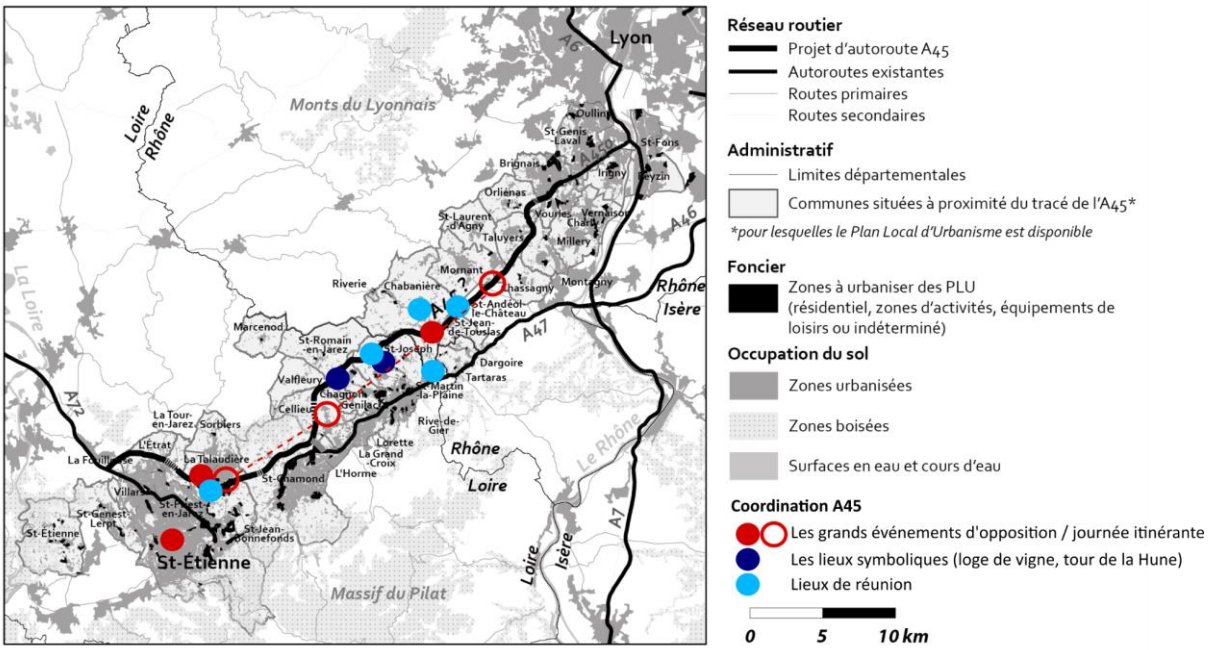
L'organisation spatiale des luttes : centralités, polycentralités, et discontinuités



Luttes urbaines à Mazagran **Coordination A 45** **Voies Libres Drôme**

Illustration n° 4 : Croquis. L'organisation spatiale des luttes : centralités, polycentralités et discontinuités (source : E. Roche)

La **coordination l'A45** associe des personnes issues de plusieurs **communes, en « chapelet »**, sur un territoire linéaire vaste d'environ 50 km d'amplitude, compris de Lyon à Saint-Etienne, correspondant aux lieux concernés par le parcours du projet d'autoroute. Les actions entreprises se situent très majoritairement dans des communes du plateau, au nord de la vallée post-industrielle du Gier. Il existe une forme de polarisation vers les deux villes importantes, pour aller à la rencontre des institutions et/ou des opposants. On observe un **plus fort investissement des lieux de lutte du côté de la Loire**, où plusieurs acteurs (ville de St Etienne, métropole de St Etienne, conseil départemental) ont longtemps été favorables au projet et dont les habitants étaient donc à convaincre prioritairement. Sur la carte de l'illustration n°5, on constate à la fois la **localisation préférentielle sur le plateau**, et la dispersion en **« archipel » des lieux centraux de la mobilisation** le long du trajet, dans le but de mobiliser le plus de communes concernées possibles. **Les lieux de réunion sont stratégiquement localisés près de Mornant, à égale distance entre les deux pôles urbains de Lyon et Saint-Etienne**.



Sources : INSEE RGP 2017, BD Topo IGN 2017, BD Rtes 500 IGN 2018, SCAN25 IGN, SCOT Sud Loire, SCOT Est Lyonnais, SCOT Agglo. lyonn., PLU des communes concernées
Collecte des données PLU et SCOT : Gérémine Girard - Master Géosystèmes Environnementaux (Lyon 3)
Réalisation : Marc Bourgeois - Université Lyon 3 Jean Moulin - Laboratoire Environnement Ville Société
Carte sur la coordination A45 réalisée sous Inkscape en 2021, d'après les données d'enquête de Judicaëlle Dietrich (EVS, UMR 5600).
Fond de plan réalisé par Marc Bourgeois (crédits supra). Conception : Judicaëlle Dietrich. Réalisation : Judicaëlle Dietrich & Elise Roche (Triangle, 5206)

Illustration n° 5 : Carte. Répartition spatiale des fonctions de la lutte contre l'A45 : un chapelet le long du tracé (source : J. Dietrich & E. Roche)

La mobilisation autour de l'hébergement des personnes exilées en Drôme s'étend **à l'échelle de la vallée de la Drôme sur une cinquantaine de kilomètres**, sous une forme de **polycentralité** organisée autour de petites villes ou de villages, au sein de « pays » (le diois, etc), comme représenté sur l'illustration n°6. Crest, Saillans, Die constituent ainsi autant de pôles d'interconnaissance entre les mobilisés, et des **sous-polarités se dégagent autour des vallées du même bassin versant**, débouchant sur la Drôme : ce sont souvent à l'échelle de ces plus petites vallées que s'organisent des prises en charge collective de l'hébergement, comprenant le logement, mais aussi la proposition de trajets en voiture, de cours de français, etc. On constate une diversité des fonctions rassemblées au sein de chaque centre constitué par les petites villes et villages de Crest, Saillans et Die. Par souci d'anonymat, les lieux situés dans ces vallées adjacentes ont été positionnées hors de la carte sur l'illustration. La **maison d'hébergement des exilés, près de Saillans, constitue une centralité particulière**, puisqu'elle est à l'origine de la constitution de l'association. Dans un contexte plutôt rural, l'échelle de la mobilisation demeure celle du « trajet de bus » ou de voiture quotidien, de l'aire de recrutement des lycées, ou de chalandise des supermarchés, par exemple. **Valence** constitue enfin une centralité particulière, puisqu'elle est à la fois le **lieu des procédures** administratives auxquelles sont astreint.e.s très régulièrement les exilé.e.s, ainsi qu'un lieu ressource pour ses commerces, par exemple, et un lieu de **manifestation**.

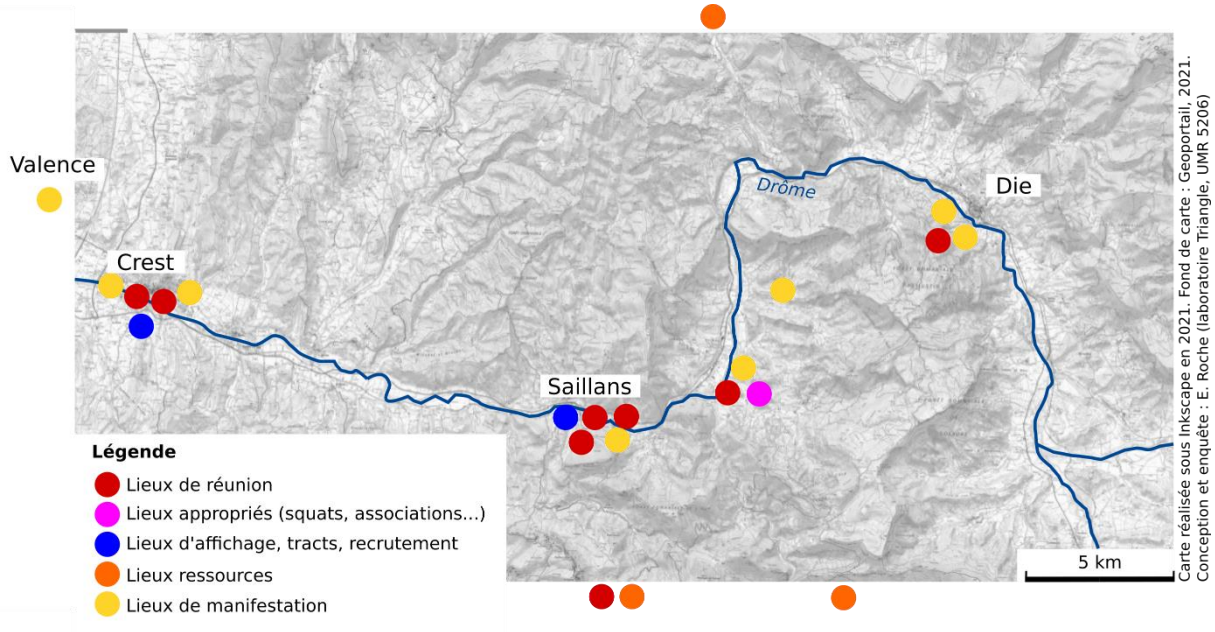


Illustration n° 6 : Carte. Répartition spatiale des fonctions de la lutte en vallée de la Drôme, la polycentralité. (source : E. Roche)

Dans le cas de **Mazagran à Lyon, la lutte est particulièrement centralisée sur deux espaces et leurs pourtours : l'îlot et la place Mazagran** (cf carte de l'illustration n°7). **Ces deux espaces cumulent les fonctions et usages liés à la mobilisation** : lieux appropriés (squats) et marqués physiquement, de réunions, de manifestations, de ressources, d'affichage et de recrutement. Au sein de ces espaces, certains lieux sont particulièrement stratégiques : le Chat Perché et l'Espace Communal de la Guillotière. Cette mobilisation a enfin tissé des liens avec des collectifs à l'échelle du quartier de la Guillotière (collectif du quartier Moncey par exemple), mais aussi, plus largement, au sein de l'intercollectif qui s'étend sur la métropole de Lyon et rassemble par exemple le collectif Part-Dieu, le collectif Bissardon, la Fabrique de la ville...

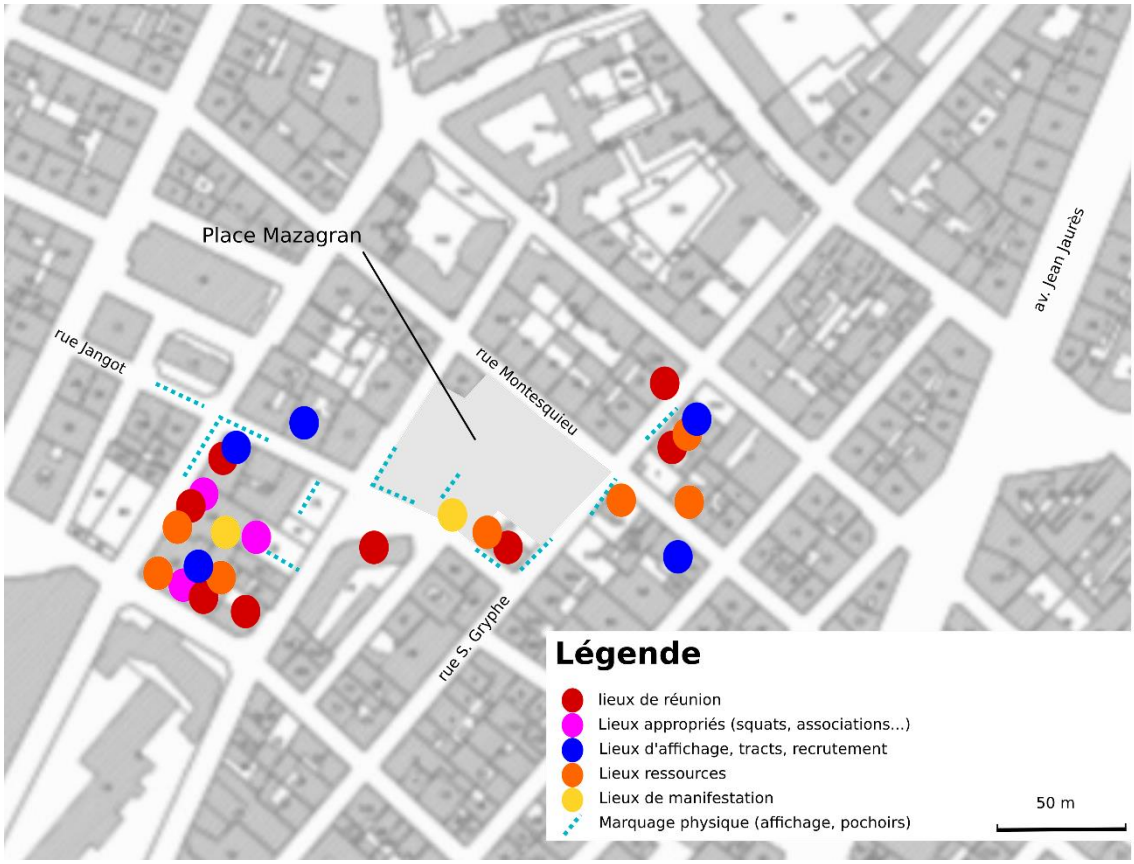


Illustration n° 7 : Carte. La répartition spatiale des fonctions de la lutte : Mazagran, concentration et multifonctionnalité (Source : T. Zanetti & E. Roche)

b) La valorisation du local

Au sein des trois mobilisations étudiées, le territoire local fait l'objet d'une forte valorisation, notamment comme lieu d'ancrage de la lutte. La place du local semble revêtir ainsi un fort enjeu de légitimation, et les noms des associations, en outre, font figurer des toponymes emblématiques du territoire. Ce sont ainsi trois visages de territoires locaux qui se font jour au travers des récits qu'en font les mobilisés : un quartier-village pour la Guillotière, une terre nourricière dans l'Ouest lyonnais, et une vallée alternative pour la Drôme.

A la **Guillotière**, le local est valorisé à travers l'identité d'un quartier traditionnellement associé à l'accueil des populations immigrées, ce qui a contribué à l'apparition et au maintien dans le temps d'usages populaires, mais aussi communautaires, de l'espace. **La figure du quartier-village, dans laquelle la place Mazagran constitue une polarité évidente, suggère l'existence de sociabilités denses et de logiques d'interconnaissances**, voire de mixité sociale. La Guillotière peut ainsi être vue comme un refuge face à l'anonymat et à la standardisation des centre-villes métropolitains. L'îlot Mazagran est pour sa part investi de différentes valeurs qui alimentent la mobilisation. D'un point de vue architectural et urbain, il est présenté comme le **dernier témoignage de la morphologie spatiale spécifique du quartier** : la présence d'un bâti hétérogène et de constructions basses (ateliers) est considérée comme une richesse à défendre alors que la rénovation urbaine a fait disparaître ces dernières années le « patrimoine ordinaire » du quartier. L'îlot est également perçu comme l'un des **derniers lieux du quartier où subsiste une mixité fonctionnelle** et où le maintien des activités artisanales et associatives est vu comme un rempart à la spécialisation résidentielle. Enfin, il est envisagé par les collectifs comme le dernier "espace des possibles" pour expérimenter une fabrique alternative de la ville qui laisse à ses habitant.es le pouvoir de s'approprier leurs lieux de vie.

Dans le cadre de la coordination contre **l'A45**, la valorisation du local s'organise autour de **l'idée de la terre nourricière et du « bien-vivre »**. Ainsi, la mobilisation des paysans organisés en collectif insiste particulièrement sur les quantités mais aussi la qualité de leur production, d'une forte diversité, et leur attention dans le processus de commercialisation, comme les AMAP mais pas seulement. Une grosse structure de vente directe est par exemple souvent mise en valeur comme premier magasin de producteur de France, depuis 1978. L'usage des tracteurs dans le cadre de la lutte poursuit également cette place importante de la question du terroir, par exemple avec une centaine de tracteurs marquant le non à l'A45 en juillet 2017. La lutte est d'ailleurs une occasion de mise en lien d'agriculteurs locaux, qui découvrent leurs points communs autour de choix proches au sein de leurs fermes. La valorisation du local passe également par la revendication à une bonne qualité de vie, une attention au quotidien, associée également à un cadre de vie rural comportant une richesse écologique. Ainsi, on note la participation de l'association « Bien-vivre à la Talaudière », et des associations directement investies sur les questions écologiques : associations de sauvegarde des coteaux du lyonnais (SCL) ou du Jarez (SCJ), Ligue de protection des oiseaux, FRAPNA, etc. Le discours de ces associations laisse une place importante aux enjeux écologiques, fustigeant des usages reposant sur la voiture, pourtant largement répandus, notamment parmi les néo-ruraux et péri-urbains travaillant au sein de la métropole lyonnaise. L'emprunt aux théories de la collapsologie est également fortement présent. Un.e acteur.trice indique par exemple :

« Ici, nous défendrons le patrimoine historique, notamment l'aqueduc romain, mais aussi la vallée du Bozançon, espace classé Natura 2000, qu'aucune compensation ne viendrait sauvegarder ou remplacer. ***Si l'autoroute se faisait, ce qui serait détruit, le serait pour toujours****. »*

Les enjeux patrimoniaux sont également avancés, et font partie des vecteurs de mobilisation : ainsi, la préservation d'une ancienne loge de vigne, en cours de réhabilitation à l'initiative des habitant.e.s du village est l'un des motifs de mobilisation avancé. L'objectif serait donc d'opposer et **privilégier le « petit patrimoine local » face à la grande infrastructure**. **Cette valorisation du local se prolonge sur la question économique : au cœur de la mobilisation, se trouve ainsi l'enjeu de ré-ancrer les économies, valoriser les spécificités locales**, faire de ces Monts du Lyonnais des lieux où on vit bien (notamment en contre-point de la proche vallée du Gier, post-industrielle, plus polluée, plus populaire). Un.e acteur.trice local.e dit ainsi :

« Nous sommes présent.e.s sur le terrain, prenant soin du territoire, du patrimoine et des habitant.e.s. A leur court-termisme destructeur, nous opposons une vision de long-terme qui s'appuie sur ceux qui vivent et travaillent sur les terres qu'ils convoitent. »

Cette revendication locale est enfin associée à **une revendication démocratique, pour obtenir que des décisions concernant leur territoire fassent l'objet de discussions locales**. Le projet d'A45 est ainsi souvent présenté comme un projet élaboré par un pouvoir lointain qui capte le pouvoir décisionnel au détriment des habitants du territoire.

Dans le cas de la **vallée de la Drôme**, un discours de valorisation du local existe également, qui tend à **promouvoir les qualités de ce territoire rural vis-à-vis des conditions d'accueil de la « grande ville »** (comme Lyon ou Paris, notamment). Ainsi, les acteur.trice.s de la mobilisation énoncent leur souhait que les exilé.e.s puissent être **« cocoonés », et pas seulement hébergés**, et qu'ils puissent prendre du repos après leur périple souvent traumatisant. La Drôme est présentée comme un territoire favorable à cela par son **habitude d'accueillir de nouvelles personnes, et de nouvelles idées** : des touristes comme des néo-ruraux, et ce depuis les années 1970 ; le **développement d'alternatives**, dans l'agriculture biologique par exemple. Les initiateur.trice.s de l'association d'accueil indiquent qu'ils estimaient que des potentialités existaient localement, du fait par exemple d'un esprit « bisounours », ouvert à l'international, aux questions migratoires, et prompt à participer à la remise en état d'une maison par un chantier participatif. Par ailleurs, **la figure de la montagne et de la vallée** sont également fortement présente : ainsi, lors de discussions autour d'un logo de l'association, la montagne des trois becs, sommet emblématique à proximité, figure en bonne place. Cette identité de "vallée" est par exemple évoquée par l'une des membres de l'association, indiquant que si l'un.e des habitant.e.s de la maison d'hébergement collectif proche de Saillans devait être arrêté.e : ***« La vallée***

se soulèverait ». **Une identité collective, solidaire, est ainsi fortement valorisée, et rattachée au contexte local de la vallée de la Drôme**.

c) Les lieux de la lutte : des champs des gîtes et des tavernes

Nous avons également examiné les types de lieux supports de la lutte pour identifier comment ces mobilisations s'ancraient sur le territoire, et comment leurs spécificités (thématiques, territoriales) pouvaient influer sur les lieux mobilisés. Il apparaît une différenciation nette entre, d'une part, la coordination A45 et, d'autre part, la mobilisation sur la Guillotière et la vallée de la Drôme. Ce, principalement, en lien avec l'ampleur territoriale, les enjeux politiques, et l'objet de la lutte contre l'A45.

Une correspondance lieux de la lutte/objet de la lutte

On note en premier lieu que **ces lieux de mobilisation sont fortement dépendants de l'objet même de la lutte** : ainsi, comme développé ci-après, la lutte sur l'îlot Mazagran repose très largement sur l'investissement des **bâtiments** qui s'y trouvent, celle contre le projet d'A45 valorise les **champs** qui risquent de disparaître, et le soutien à l'accueil des exilé.e.s repose très majoritairement sur des **lieux d'hébergement** (maisons, appartements).

Une fois relevée cette correspondance, nous avons donc établi **une typologie des lieux de la lutte**. Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs critères, différenciant les mouvements étudiés : nous avons analysé le statut de ces espaces, pour déterminer s'ils sont privés (appartenant à une personne privée, ou à une institution de droit privé comme une association, une entreprise ou une institution religieuse, par exemple) ou s'ils sont publics (salle municipale, par exemple). Puis nous avons examiné si ces espaces sont morphologiquement de nature fermée (salles, logement), ou ouverte (place publique, champ, bord de rivière…). Parmi ces espaces utilisés dans le cadre des mobilisations, nous avons cherché à distinguer s'il s'agissait de lieux servant à des réunions internes, à des rencontres avec des acteurs extérieurs, à une visibilisation de l'action collective (manifestation publique…), ou à des lieux institutionnels, où la mobilisation s' « invitait » ou été invitée (bureaux administratifs, mairies…) à des fins de rencontres administratives. Certains lieux, enfin, ont des fonctions plus utilitaires : héberger, stocker du matériel… Il en ressort des types de lieux attachés à des types de lutte. On note en particulier le rôle important du domicile, des lieux à vocation marchande, et des champs.

Les espaces privés : le rôle central du domicile

Un premier élément de différenciation entre les trois terrains est la place des lieux privés, à commencer par le domicile. La mobilisation autour de Mazagran comme celle relative à l'hébergement des exilé.e.s laisse la part belle aux **domiciles des personnes engagées** : à la fois comme lieux de **réunion**, mais aussi dans quelques cas, des lieux **ressources** : stockage de matériel, préparation de documents dans le cadre de la contestation, préparation d'actions de marquage de l'espace public, préparation de repas collectifs. Dans le cas drômois, il est même un « instrument » de la lutte, puisque celle-ci est centrée sur l'accueil, et donc **l'hébergement**, des personnes exilées. A l'inverse, au sein de **la coordination A45, les domiciles sont peu mobilisés**, ce qui s'explique doublement : la présence d'élu.e.s partie prenante de la lutte facilite l'accès aux salles municipales pour se réunir d'une part, et d'autre part, l'organisation de réunions concernant de vastes territoires implique un besoin de grandes salles pour accueillir beaucoup de personnes.

Les espaces privés à vocation marchande : le rôle des petits commerces

Outre les domiciles, **les lieux privés (associatifs ou à vocation marchande) sont également centraux dans l'animation de la mobilisation à Mazagran, et de manière un peu moins prononcée, en Drôme**. Il s'agit en grande majorité de lieux fermés, au sens morphologique. La carte de l'illustration

n°8 illustre ce phénomène pour le cas de Mazagran et montre la densité de lieux privés[12]. Ces lieux peuvent servir à la rendre visible (affiche, tracts dans des commerces de restauration ou librairies), récolter des fonds, accueillir des réunions ou héberger une association (bars associatifs, salle religieuse comme celle de Saillans en Drôme), produire des documents de revendication (locaux professionnels d'architectes engagés). Certains locaux associatifs, comme Le Chat Perché par exemple, constituent à la fois **un enjeu et un support de la mobilisation** : il est un lieu de réunion des collectifs, d'organisation d'évènements à caractère militant, de séances de travail avec les technicien.ne.s du Grand Lyon, de préparation d'actions de marquage de l'espace et de stockage de matériel ou encore de rencontre avec différents publics. Enfin, **les lieux occupés (squattés) ou appropriés (location, achat), gérés collectivement, sont cruciaux sur ces deux terrains** pour rendre les actions de mobilisation plus visibles et plus ancrées au cours du temps.

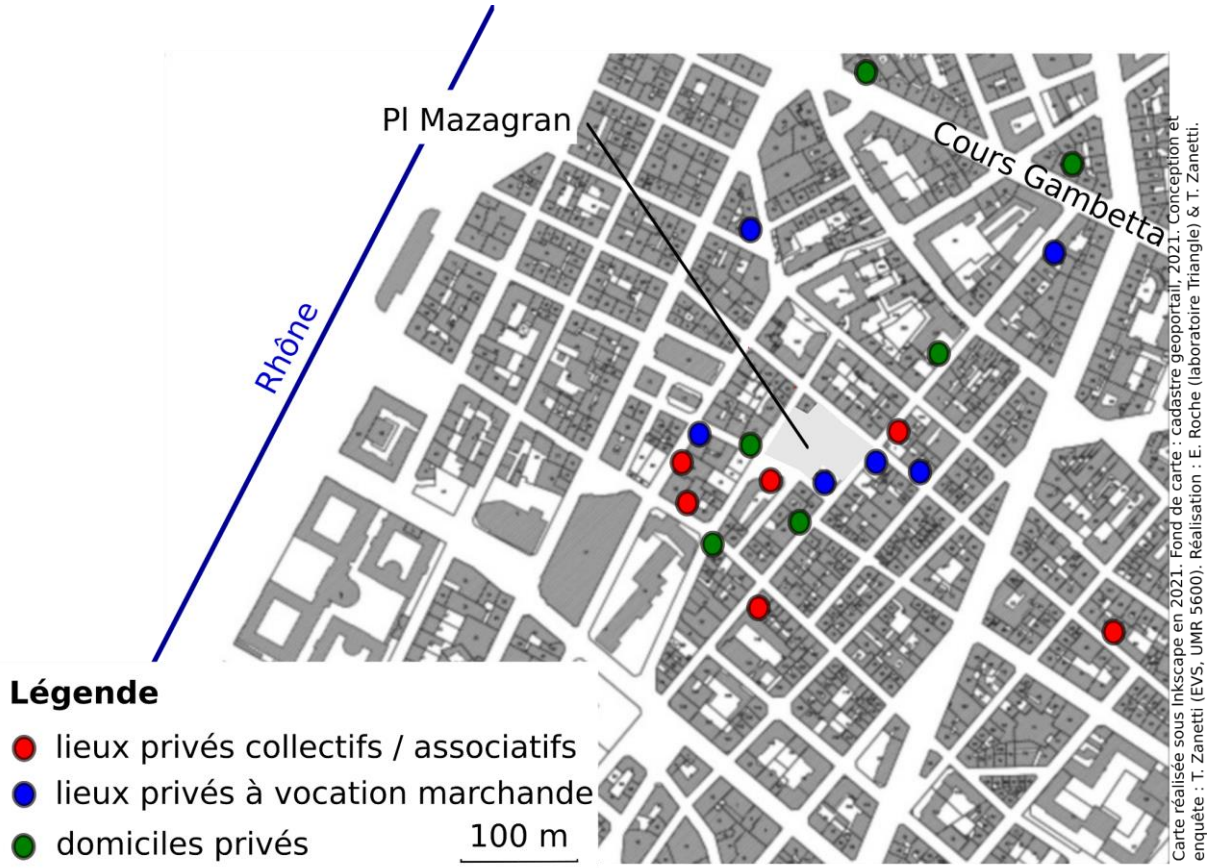
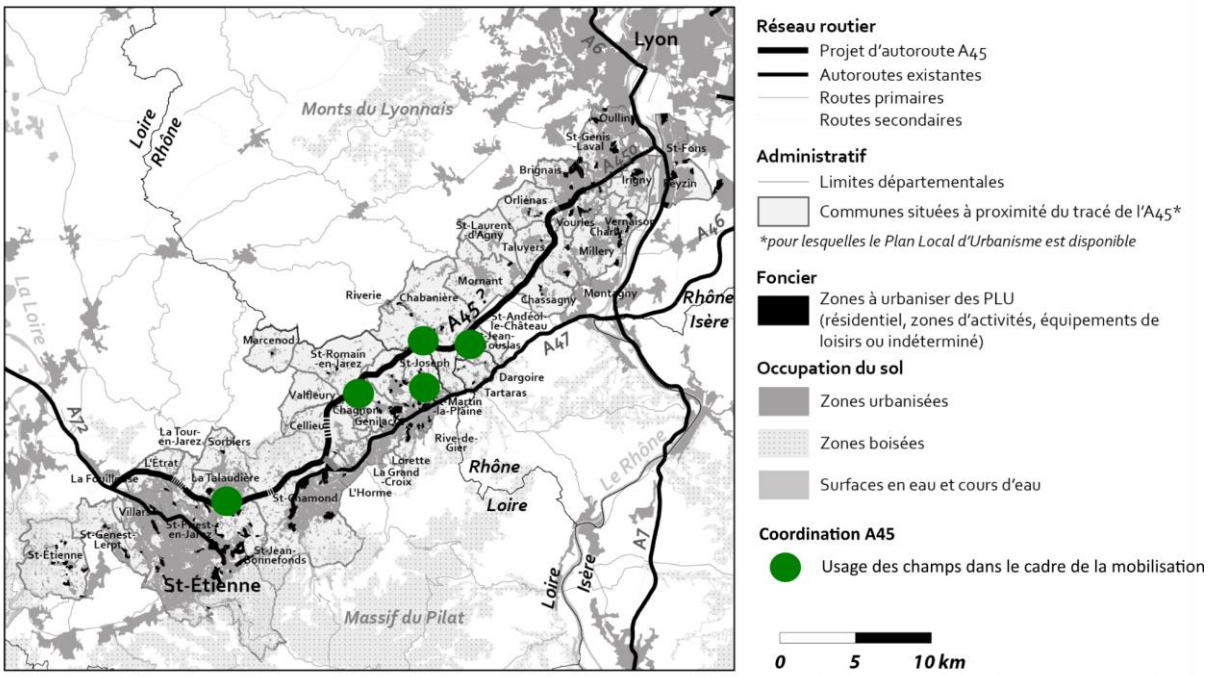


Illustration n° 8 : Carte. Différents types de lieux privés au service de la lutte (source : T. Zanetti & E. Roche)

Des espaces plus atypiques : les gîtes et les champs

Deux types de lieux privés distinguent les terrains relatifs à la coordination A45 et à l'accueil d'exilé.e.s en Drôme : pour **l'A45, les champs sont fréquemment mis à disposition** pour visibiliser la lutte. Ainsi, ils servent de lieux de manifestation, de regroupement, mais sont aussi supports pour laisser des traces et des messages, comme l'atteste la construction de la « Tour de veille sur la vallée », ou « Tour de la Hune ». Il s'agit par nature de lieux ouverts, ce qui différencie nettement cette mobilisation des deux autres. La carte de l'illustration n°9, ci-dessous, illustre ainsi quelques emplacements des nombreux champs utilisés dans le cadre de la coordination A45.

[12] A noter que pour garantir l'anonymat, l'emplacement des domiciles a fait l'objet d'un décalage systématique et concordant.



Sources : INSEE RGP 2017, BD Topo IGN 2017, BD Rtes 500 IGN 2018, SCAN25 IGN, SCOT Sud Loire, SCOT Est Lyonnais, SCOT Agglo. lyonn., PLU des communes concernées
Collecte des données PLU et SCOT : Gérémine Girard - Master Géosystèmes Environnementaux (Lyon 3)
Réalisation : Marc Bourgeois - Université Lyon 3 Jean Moulin - Laboratoire Environnement Ville Société
Carte sur la coordination A45 réalisée sous Inkscape en 2021, d'après les données d'enquête de Judicaëlle Dietrich (EVS, UMR 5600).
Fond de plan réalisé par Marc Bourgeois (crédits supra). Conception : Judicaëlle Dietrich. Réalisation : Judicaëlle Dietrich & Elise Roche (Triangle, 5206)

Illustration n° 9 : Carte. Les champs de la lutte (source : J. Dietrich & E. Roche)

En **Drôme**, bien que cela soit ponctuel, on note aussi l'usage de lieux privés à vocation marchande comme des **gîtes, mis à disposition ponctuellement pour héberger des exilé.e.s, ou réaliser des réunions**. Ponctuellement aussi, on note l'usage de lieux d'hébergement privé « non-sédentaires », comme des **camions aménagés**, des caravanes, pour accueillir des exilé.e.s. A noter que ces lieux d'habitat qui peuvent être considérés comme étant précaires sont aussi fréquemment utilisés par des participants à la mobilisation, dont certains sont rompus à l'habitat précaire.

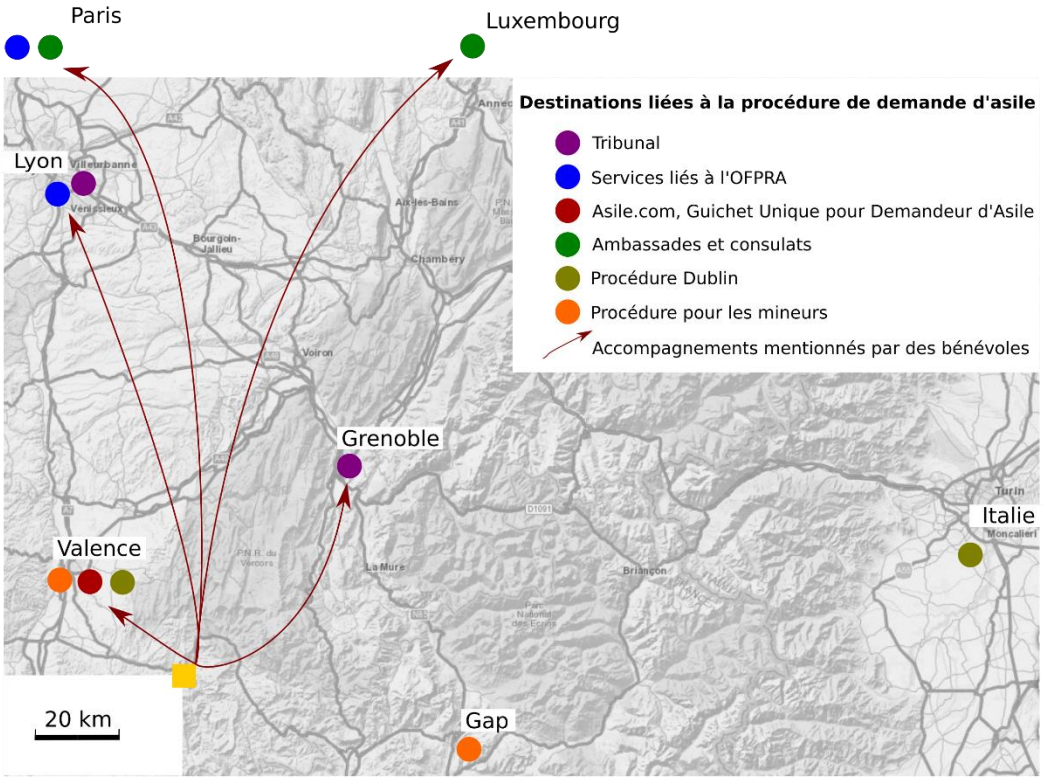
d) La mobilité : une territorialité particulière

L'occupation ou la mobilisation d'espaces dédiés à la mobilité nous a semblé être un aspect notable sur nos terrains. Il peut ainsi s'agir d'un enjeu sur les modalités de la mobilité, ou sur la fréquence des déplacements

La mobilité est **un objet de réflexion et de mobilisation pour les trois luttes étudiées** : pour la coordination A45, il existe un enjeu central à questionner la vocation de l'A45, censée répondre à un besoin de mobilité entre Lyon et Saint-Etienne, et réduire la circulation sur la route nationale reliant Lyon et Saint-Etienne. Ainsi, différents argumentaires en faveur de la valorisation du local, de la non-dépendance à la ville, à la déconcentration des activités, figurent au cœur de la mobilisation. Les associations « pro-cyles » sont ainsi tout à fait actives dans la lutte. De manière connexe, à la Guillotière, l'îlot promis à démolition et faisant l'objet de la mobilisation, abrite un local associatif de réparation de vélo, dont le maintien devient l'un des enjeux de la lutte. Enfin, en Drôme, la question des accompagnements d'exilé.e.s pose régulièrement la question de l'usage fréquent de la voiture, quand plusieurs bénévoles de l'association sont de fervents partisans du vélo, de l'auto-stop ou des transports en commun.

Par ailleurs, **en Drôme, la mobilité fait partie de la mobilisation : accompagner les exilé.e.s (pour des soins, des formalités, des courses, trouver du travail…) fait partie d'activités** suffisamment **récurrentes** au sein de l'association pour qu'il y ait une commission dédiée et que le financement de

ces déplacements soit un enjeu. Comme l'illustre la carte de l'illustration n°10, l'éloignement des centres joue notamment un rôle dans cette place de la mobilité, qui conduit les exilé.e.s à se rendre très fréquemment à Valence, mais aussi plus loin, pour des nécessités d'établissement de visa, des jugements, des évaluations administratives ou médicales dans le cadre de l'examen de la demande d'asile.



Carte réalisée sous Inkscape en 2021. Fond de carte : geoportail, 2021. Conception et enquête : E. Roche (laboratoire Triangle, UMR 5206)

Illustration n° 10 : Carte. Mobilité contrainte pour les procédures liées à la demande d'asile des exilé.e.s drômois (source : E. Roche).

e) Des mobilisations qui créent de nouveaux territoires

Enfin, nous avons établi que les mobilisations étudiées contribuent à transformer les territoires, notamment en « ouvrant » ou en « créant » de nouveaux lieux : soit en les détournant de leur usage principal, soit en ouvrant l'accès à des lieux privés.

Le détournement des lieux

En détournant les usages principaux de certains lieux, ou en contribuant à les ouvrir à de nouveaux publics, les mobilisations contribuent à créer de nouvelles territorialités. Sur l'îlot Mazagran, deux bâtiments vacants à vocation tertiaire (négociants en vin, entreprise de téléphonie…) ont été réquisitionnés[13] et détournés de leur usage initial. Le premier, l'Espace Communal de la Guillotière (ECG), fait office de **centre social autogéré** et de lieu d'hébergement pour des migrants. Il est également considéré comme une base d'organisation politique à l'échelle du quartier. Le second a d'abord fait l'objet d'une demande d'occupation temporaire par le collectif Habitons Mazagran,

[13] Le terme de « réquisition » est ici employé au sens de "réquisition citoyenne", signifiant en pratique une occupation, ou un squat. Il s'agit du terme employé par le collectif.

adressée aux collectivités et au bailleur social propriétaire du bâtiment. Cette demande n'a pas abouti et le bâtiment a été réquisitionné par le collectif « la Guillotière n'est pas à vendre » pour créer une annexe de l'ECG. Dans l'Ouest lyonnais, comme évoqué plus haut, **plusieurs champs font l'objet d'un usage non-agricole**, à des fins de manifestation, ou d'occupation temporaire (installation de la tour de l'A45). Dans la vallée de la Drôme, **les détournements concernent en priorité les domiciles : de lieux d'hébergement ils deviennent parfois une cuisine collective au service du chantier**, des gîtes deviennent des lieux d'accueil gratuit. La maison d'hébergement collectif près de Saillans, quant à elle, fait aussi figure de lieu de rassemblement, de réunion, de « resto à prix libre » pour des soirées, de lieu de concert. S'y trouve en outre un studio de musique. Mais le détournement peut aussi concerner des échelles plus fines : ainsi, une partie de salon qui peut être partitionnée, et devenir pour un temps court une "chambre", délimitée par des panneaux d'OSB[14].

En modifiant l'usage de certains lieux, mais aussi en se les appropriant par l'occupation, la location ou l'achat (dans le cas de la Drôme), certains espaces changent aussi de rôle dans les pratiques territoriales locales. Ainsi, de nouveaux lieux « apparaissent » dans les parcours des personnes mobilisées, qui accèdent à des espaces non fréquentés auparavant. Dans le cas drômois, ce sont par exemple des lieux associatifs créés à l'occasion de la lutte ou au même moment : un café associatif à Crest, une cantine solidaire de l'association d'exilé.e.s à Die... Ces lieux peuvent devenir des ressources, des points de rendez-vous hebdomadaires ou mensuels, et occuper ainsi une place renouvelée dans les territoires des personnes mobilisées. Ce renouvellement des territoires repose aussi sur les réseaux interpersonnels qui se créent à l'occasion de la mobilisation.

Des réseaux interpersonnels qui favorisent les circulations et les sociabilités

Ainsi, l'hébergement en Drôme est l'occasion de croisements entre des personnes aux politisations différentes, et de nouvelles sociabilités se créent, inexistantes avant l'apparition du collectif. C'est aussi un vecteur d'intégration pour certains "néo-ruraux" qui viennent d'arriver. Des profils très différents (une femme d'entrepreneur et une ancienne institutrice, une aide-soignante et une musicienne) nouent des relations à partir d'une rencontre dans le cadre de la mobilisation. Les mobilisations contre des projets urbains à la Guillotière (et dans la ville de Lyon) favorisent de nouvelles sociabilités et la construction de liens amicaux, à la fois au sein des mobilisé.es, mais également avec d'autres sphères sociales : élu.es ou militant.es politiques, technicien.nes, habitant.es et commerçant.es, membres d'associations … Des passerelles se créent ainsi entre différents milieux sociaux sur la base d'une spatialité partagée, celle du quartier à la Guillotière. Dès lors, la vie des personnes engagées dans ces mobilisations, et donc leurs territorialités se trouvent profondément modifiées par la participation à la lutte, contribuant à créer de nouveaux territoires, maillage d'espaces sociaux et de lieux renouvelés.

3) Une cartographie politique des luttes.

Les luttes étudiées dans le cadre du projet dessinent une « cartographie politique ». Celle-ci est d'abord définie à partir des liens qu'entretiennent chacune de ces luttes avec d'autres mobilisations, à l'échelle locale ou sur des territoires plus éloignés, sur des thématiques identiques ou non. Elle se construit ensuite au niveau individuel, à travers les parcours des différent.es militant.es qui renvoient à des histoires personnelles d'engagement. Par ailleurs, les luttes se structurent en s'appuyant notamment sur divers capitaux, qui peuvent être issus des compétences professionnelles des mobilisé.es ou être élaborés au fil des luttes. Les mobilisations étudiées traduisent des polarités militantes qui se regroupent au sein d'un « arc humaniste », comme a pu le dénommer un participant au séminaire « Des lieux et des luttes » organisés dans le cadre de ce projet de recherche, le 7 mai 2021. La « cartographie politique » se définit également par les profils sociaux et les ancrages territoriaux des membres des mobilisations. Enfin, elle s'exprime dans la confrontation des luttes à un

[14] Panneaux formés de copeaux de bois

environnement politique institutionnel et à des contextes structurels ou conjoncturels (élections, par exemple).

a) Un maillage des luttes à différentes échelles

Quels liens avec d'autres luttes locales ?

En vallée de la Drôme, les membres étant à l'origine de la mobilisation sur l'hébergement sont souvent investis sur de nombreux autres terrains de lutte, locaux ou non. Les objets de ces luttes sont variables, d'une mobilisation pour un service public, à un événement festif revendicatif, à l'animation de lieux collectifs revendicatifs, à la participation à des rencontres régulières sur des thèmes culturels ou d'auto-formation sur des questions militantes. A l'échelle de la vallée, ces investissements sont nombreux, et constituent des occasions multiples de croisements au sein d'un maillage étendu de personnes engagées. Bien que ces mobilisations connexes portent sur divers objets, souvent de manière concomitante, mais une communauté de principes, notamment portés par une volonté de construire des alternatives à ce qu'on pourrait identifier comme le capitalisme. **L'hébergement des exilé.e.s, loin d'apparaître confiné dans son objet qui pourrait sembler domestique, est en revanche en réseau avec de nombreuses autres mobilisations sur le territoire**.

Les luttes de Mazagran se sont associées à d'autres mobilisations qui contestent des projets d'aménagement urbain à la Croix-Rousse, à Moncey, à Caluire et à la Part-Dieu. Ces différentes mobilisations se sont structurées dans le cadre d'un intercollectif qui rassemble 8 collectifs. L'intercollectif permet l'échange des pratiques de luttes, une circulation des registres de contestation et le mise en œuvre de mobilisations communes à l'échelle métropolitaine. Des liens avec des luttes nationales ont aussi été tissés via le collectif Nina Lyon, qui conteste les projets de Center Parcs, et auquel l'intercollectif a apporté son soutien pour dénoncer la fête des lumières 2019 à Lyon.

Pour l'A45, la mobilisation contre « le monde » de l'autoroute se décline au départ en une opposition globale contre le système capitaliste, que l'on peut retrouver dans le consensus fort autour de la mobilisation pour le climat avec une participation aux marches. L'engagement de certains membres de la lutte contre l'autoroute dans le mouvement des Gilets Jaunes a ensuite fait apparaître une fracture sur la question du rapport à la mobilité dans le périurbain. On peut alors faire l'hypothèse d'une concurrence entre les deux luttes, qui se lit dans une chute massive de la présence des mobilisés dans les réunions sur l'A45, et dans la présence de certains dans les assemblées générales et sur les ronds-points des Gilets Jaunes. Mais cette dynamique s'explique également, et sûrement d'abord, par l'officialisation de l'arrêt du projet d'autoroute qui a fait disparaître l'objet de la mobilisation.

Ces liens ont pu se vérifier lors du séminaire organisé le 7 mai 2021 : plusieurs personnes présentes sont, sans forcément le savoir, connectées à travers leur participation commune à différents mouvements. **On observe ainsi un maillage parmi les mobilisé.es et entre les luttes contre la gentrification, contre l'autoroute et pour l'accueil des réfugiés**.

Des liens avec des luttes issues d'autres territoires

Dans le cadre de la mobilisation pour l'A45, il y a eu une volonté de se mettre en réseau avec les autres collectifs qui luttent contre projets autoroutiers en cours, à Rouen, Toulouse/Castres et Strasbourg. **Ces relations avec d'autres territoires permettent à la mobilisation locale de développer un réseau et d'accéder à des ressources, par exemple pour nourrir l'argumentation contre le projet ou les tactiques de contestation. Il y a donc une dimension stratégique dans la construction de liens avec d'autres territoires de luttes.** Ainsi, la Hune (tour de veille de l'A45) a été réalisée avec du bois de la forêt de Roybon donné par les militant.e.s de la ZAD du Chambellan. D'autre part, sur un territoire proche de celui de l'A45, des liens ont été tissés avec une association (Quicury) qui s'oppose à l'artificialisation des sols et à la création d'un entrepôt logistique corrélés à l'autoroute existante A89. A la Guillotière, le collectif GPAV inscrit sa **lutte contre la gentrification dans une dynamique socio-urbaine qui touche un grand nombre de villes européennes et internationales**. Des liens ont été

établis avec des luttes de quartier à Marseille (La Plaine), Grenoble (squat le 38) ou à Barcelone (syndicat de quartier Poble Sec). Des liens avec des luttes nationales ont également tissés via le collectif Nina Lyon, qui conteste les projets de Center Parcs, et auquel l'intercollectif a apporté son soutien pour dénoncer la fête des lumières 2019 à Lyon. Pour la Drôme, les mobilisations dans le Briançonnais, à Gap, à Calais ou dans la vallée de la Roya constituent des points de référence fréquemment évoqués.

Dans les 3 cas étudiés, certaines mobilisations nationales sont régulièrement citées. C'est notamment le cas de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et du mouvement des Gilets Jaunes, et dans une moindre mesure de la ZAD de Roybon. A la Guillotière, l'utilisation de l'expression "Mazazad" pour désigner la mobilisation à propos de l'îlot Mazagran est une référence à la lutte de Notre-Dame-des-Landes. Ainsi, **au-delà de l'objet des mobilisations locales considérées, les personnes engagées apparaissent aussi en lien avec des questionnements et luttes nationales (voire internationales) au sein desquelles ils tendent aussi à situer les convictions qui portent leur participation locale**.

Les poly-engagements dans les luttes territoriales

Outre l'engagement lié à la mobilisation principale étudiée, les personnes investies témoignent donc généralement d'engagements pluriels.

Il peut s'agir **d'associations ou de collectifs locaux à la fois plus classiques, réguliers, et dirigés vers la délivrance d'un « service »** : Emmaüs, Secours Populaire, Chorale révolutionnaire, café associatif, associations de médiation culturelle, etc. Souvent, cette activité sert de référence à la personne engagée, comme un repère dans son identité, un cercle de sociabilité défini. Celle-ci, comme il en est de toutes les autres activités routinières, se trouve plus ou moins bousculée par la mobilisation territoriale qui relève davantage de l'événement, et nécessite souvent un investissement fort, de longue haleine. Certaines personnes engagées ont aussi **une longue expérience de luttes pour des alternatives locales** : il peut s'agir de luttes dites urbaines (comme à la Guillotière avec un conflit lié à l'aménagement d'une place jouxtant l'îlot Mazagran), d'expressions locales de contestation (carnaval de Crest, squats à Crest) ou de manifestations culturelles à vocation militante (organisation de festivals revendicatifs)

Dans la continuité, certaines personnes engagées ont également été investies sur des **mouvements de revendication d'échelle nationale, mais ancrés à l'échelon local**, en région : lutte pour Notre-Dame-des-Landes, contre les grands projets inutiles, ou encore en faveur d'une remise en cause de la gestion des frontières (No Borders à Calais par exemple) ou pour la protection de l'environnement urbain (mouvement des Villes en Transition)

Parmi les militant.e.s rencontrés, on compte aussi des élu.e.s, éventuellement non-affilié.e.s à des partis politiques, mais engagés localement dans les différentes luttes étudiées. Enfin, plusieurs **mouvements nationaux** sont largement représentés dans les investissements militants récents des personnes engagées sur ces mobilisations territoriales : mouvement contre la loi travail, la réforme des retraites, gilets jaunes, manifestation pour le climat. On peut y voir des **porosités entre figures des nouveaux mouvements sociaux, et mouvements sociaux plus traditionnels, notamment animés par la sphère syndicale**.

Ces personnes engagées sont donc souvent actives dans plusieurs mouvements militants, qui représentent des sphères qui comportent de nombreux recoupements. Souvent, durant une réunion, on évoque ainsi une autre lutte, un autre mouvement, y compris d'échelle et de modalité d'expression différente : **ce poly-engagement participe de la sociabilité de ces mobilisations territoriales**.

Un poly-engagement ancré dans des histoires personnelles

Parmi les personnes investies dans ces mobilisations territoriales, on rencontre différentes relations entre leur engagement au sein de la lutte étudiée, et leurs autres investissements militants. Tout d'abord, pour nombre d'entre eux, **la mobilisation intervient au sein d'un parcours militant éprouvé : famille « engagée » ou « investie » dont l'héritage est reconnu** (familles de syndicalistes, de chrétiens engagés, etc.), **investissements associatifs** (ATD quart-monde, Emmaüs, Secours

Populaire…) ou **militants** (mouvement de squat, éducation populaire, partis politiques ancrés à gauche, responsabilités syndicales…).

L'existence de ce parcours militant, et d'activités existantes au moment de l'émergence de la mobilisation territoriale ont des effets divers. Dans certains cas, ces activités paraissent concurrentes : l'investissement dans l'accueil d'exilé.es, par exemple, contraint certain.e.s acteur.trice.s à moins s'engager dans des activités associatives plus régulières et traditionnelles. **Le côté « brûlant » de la mobilisation conduit ainsi à amoindrir temporairement certains autres engagements.** Mais plusieurs militant.e.s y trouvent aussi **un « équilibre », obligeant à délimiter leur engagement dans la mobilisation territoriale**. Plus complémentaire encore, **certains de ces engagements se répondent et se nourrissent** : ainsi, enseigner le Français Langue Etrangère dans une association et suivre des jeunes mineurs isolés dans leur scolarité ; s'investir dans une association d'hébergement et créer des spectacles sur le sujet ; animer des permanences d'aide juridique relatives aux expulsions locatives et lutter contre les conséquences sociales de la gentrification d'un quartier populaire, etc.

Pour les trois mobilisations considérées, on observe **un gradient très large de types d'investissements** : ainsi, certaine.s personnes mobilisé.e.s consacrent une part importante de leur temps libre à la mobilisation (soirées de réunion, organisation d'événementiel, fabrication de supports de communication, etc…), d'autres s'investissent sur un type de mission particulière, dont la récurrence est limitée (accompagnement en voiture d'un.e exilé.e à l'occasion d'une audition au tribunal par un exilé), ou encore sur un événement ponctuel (rénovation d'une maison d'accueil d'exilé.e.s, organisation d'un festival, préparation de repas pour une fête, etc.).

En outre, **nombre de personnes investies disposent de ressources et d'engagements professionnels en rapport avec l'objet de la mobilisation** territoriale. Ils contribuent ainsi souvent à réinvestir ces compétences : graphistes qui font les affiches, architectes qui réfléchissent des alternatives pour remodeler un quartier, travailleur.euse.s dans le médico-social et s'investissent auprès de personnes exilées, anciens salariés du secteur humanitaire qui disposent de compétences en matière de gestion de situations d'urgence, etc. Pour certain.e.s, ils sont même en partie salariés en rapport avec la mobilisation : par exemple dans le cas de conventionnement, comme à la Guillotière, ou parce que le public cible de la mobilisation peut rentrer dans les publics accompagnés en tant qu'infirmière, par exemple.

b) Les ressorts politiques des mobilisations

L'entrée en politique des mobilisations : un appui sur différents capitaux.

La politisation des mobilisations permet de légitimer des luttes qui articulent des attachements de proximité et des valeurs plus générales, notamment en s'appuyant sur quatre catégories de capitaux :

- le capital social : c'est la construction de réseaux locaux avec des expert.es, des associations, des habitant.es, etc. Il favorise l'extension et le renforcement des mobilisations, mais aussi sa médiatisation.
- le capital savant, qui correspond à un ensemble des connaissances acquises au cours du processus d'opposition : le savoir scientifique, celui qui est lié à la maîtrise du fonctionnement des institutions, à la connaissance des procédures juridiques
- le capital patrimonial qui renvoie à l'ensemble des attachements au territoire. Ces attachements sont valorisés et développés dans le cadre des luttes : c'est la redécouverte de l'histoire locale, la mise en valeur d'un patrimoine bâti ou la célébration de pratiques immatérielles (coutumes, fêtes) et d'une identité propre au territoire.

Par exemple, pour l'A45, la possible dégradation de l'espace concerné a mené à des actions pour sa réappropriation. A Saint-Julien-Molin-Molette, commune du parc naturel du Pilat, les militant.e.s et habitant.es ont organisé un symbolique plantage d'arbres déracinés pour dénoncer les

défrichements nécessaires à l'extension d'une carrière qui devait approvisionner en matériaux les travaux de la future autoroute. La contestation du projet d'autoroute a donc réactivé un sentiment d'appartenance à l'espace, une volonté d'en prendre soin et de le valoriser en constituant un capital patrimonial (ici naturel avec les arbres replantés).

L'association de ces trois capitaux permet enfin d'engendrer un capital politique, c'est-à-dire la capacité d'un acteur à se positionner sur la scène politique. Pour une mobilisation, l'émergence d'une identité politique collective facilite une montée des généralités des revendications.

Les mouvements représentés ou polarités militantes

En observant et comparant les trois mobilisations qui nous occupent, nous constatons qu'elles se structurent selon différentes polarités. Concrètement, **ces trois luttes correspondent à première vue à de nouveaux types de militantisme, affranchis des engagements partidaires et syndicaux, reposant sur la participation d'un public plutôt labile, souvent détenteur d'un capital militant ou professionnel qui les arme pour aborder ces mobilisations**. En cela, ces « luttes territoriales » s'inscrivent bien dans ce qui est relevé sur l'évolution actuelle des luttes. Malgré cette supposée rupture avec des luttes antérieures, on distingue bien des « courants », qui traversent ces mouvements, et auxquels peuvent être rattachés la plupart des personnes, qu'ils s'en revendiquent ou que cela transparaisse dans des références, des modes d'action, des types de réseaux mobilisés, ou des pluralités d'engagement.

Nous avions initialement fait l'hypothèse de la présence de quatre polarités :

Un pôle « communiste », désignant des réseaux ancrés à gauche, en lien avec le parti communiste ou non, mais empreints de revendications de solidarité et de redistribution et d'un référentiel marxiste. Ainsi, il peut s'agir de réseaux des alliances partidaires à gauche (Front de gauche, France insoumise, Nouveau Parti Anti-capitaliste, Ensemble, Parti Communiste français…), d'associations traditionnellement ancrées à gauche (Secours Populaire…).

Une seconde polarité recouvre des mouvements libertaires, autogestionnaires, anarchistes : les personnes identifiées comme étant proches de ces mouvements se reconnaissent souvent dans une certaine contestation de l'ordre national (la défense des frontières), et une réflexion approfondie sur différentes formes de domination (de race, de classe, de genre, d'orientation sexuelle, notamment). On y trouve par exemple des personnes familières du mouvement des squats, des créations d'activités économiques visant à générer des petits bénéfices ou des services (cantines ou bars auto-gérés, …), la pratique d'activités de création médiatique (radios associatives) ou culturelles. Des engagements d'ampleur nationale peuvent également mobiliser certain.e.s des acteur.trice.s de ces luttes.

Une troisième polarité recouvre les mouvements écologistes, dont l'héritage est bien sûr important pour les luttes territoriales (pollutions industrielles, mouvement anti-nucléaire, luttes contre les OGM, etc…) et les luttes urbaines en particulier (Kreuzberg – SO 36 par exemple). Ces motifs d'engagement peuvent être présents de manière prépondérante (dans le cas de l'A45) ou plus secondaire, à bas bruit, dans les pratiques des personnes engagées (discours décroissant, stratégies de dévoiturage, auto-production et auto-consommation de denrées, etc.). On y trouve autant la mise en avant de la protection de l'environnement, la limitation de l'émission de polluants à un endroit donné, que des arguments en faveur de maintien de l'activité agricole paysanne, et de la promotion d'une durabilité qui permette aux habitants les moins fortunés de rester sur un territoire. Notons par ailleurs que l'apparition récente des marches pour le climat d'une part, et la lutte pour Notre Dame des Landes d'autre part constituent des repères relativement courants et transversaux.

Enfin, la quatrième polarité, que nous nommons humaniste, s'attache à l'individu et à sa dignité, peut avoir des fondements communs avec des sensibilités humanitaires. Souvent, cette sensibilité est notamment représentée par des personnes ayant une culture religieuse, généralement comme non-pratiquant, mais qui constitue un moteur pour s'engager en direction d'une cause. Outre des mouvements d'entraide directement liés aux paroisses, on trouve aussi simplement une culture

familiale, qui ne se revendique pas de son appartenance chrétienne, par exemple, mais l'évoque comme une possible source d'acculturation à des formes de solidarité.

Malgré l'existence de ces courants, il est notable qu'un certain nombre de personnes engagées soit témoignent de formes d'hybridation avec des adhésions à des valeurs émanant de plusieurs courants. D'autres encore semblent n'appartenir à aucun, et trouvent un espace d'engagement « libre » au sein des mouvements considérés, au motif, précisément, qu'aucune affiliation n'est attendue.

On constate néanmoins bien dans les trois luttes une répartition des mobilisé.es selon un échiquier de valeur assez large. Les mobilisé.es témoignent **de valeurs liées à la gauche de l'échiquier politique, au sein d'un « arc humaniste »** allant du le christianisme social jusqu'aux mouvements libertaires. L'écologie politique, et les mouvements d'inspiration communistes ou d'extrême gauche sont également représentés. Les étiquettes politiques sont par contre peu revendiquées et assumées, de même que le fait d'être militant.e. C'est surtout le cas en Drôme, où beaucoup de personnes se reconnaissent comme engagées sur une cause précise, sans que cela ne les amène à revendiquer un militantisme en général.

On observe ensuite une défiance relativement diffusée envers les partis politiques, les formes associatives traditionnelles, les élu.es et l'administration publique. Mais, dans le même temps, ces mobilisations constituent aussi une occasion de socialisation politique (adhésion à la Confédération Paysanne dans le cas de l'A45), de recrutement pour des partis locaux (à la Guillotière), et sont aussi des occasions de solliciter les élu.es (par exemple en Drôme les équipes des mairies locales pour obtenir leur soutien, des parrainages, etc.).

L'ancienneté dans le territoire

A la Guillotière, l'engagement dans la mobilisation se fonde sur une base territoriale, qui correspond à une résidence et à un usage fréquent du quartier. L'ancienneté de résidence dans le quartier peut être très variable, de quelques années à plusieurs décennies. L'ancienneté de résidence, la fréquentation assidue et l'attachement au quartier sont présentés comme des vecteurs de légitimité et de représentativité des collectifs. A l'inverse, certains membres sont critiqués pour n'être « pas vraiment du quartier ». Pour l'A45, la diversité des profils des habitant.e.s peut être un élément fragilisant pour la mobilisation, à cause d'une distance sociale entre habitants de longue date et néo-ruraux.ales lyonnais. Dans la Drôme, on observe un fort rôle des néo-ruraux.ales dans la mobilisation, arrivés plus ou moins récemment. Ces néo-ruraux.ales ont souvent des réseaux très étoffés. Leur arrivée dans le territoire peut être liée à l'image positive de celui-ci. Par la mobilisation, les néo-ruraux.ales témoignent aussi fréquemment de leur attachement à un mode de vie rural, voire alternatif, qu'il s'agit de défendre et de diffuser.

Une prédominance des classes moyennes et supérieures dans les mobilisations, mais des situations individuelles hétérogènes.

Dans la Drôme, on retrouve plutôt des classes moyennes, avec des capitaux économiques réduits (beaucoup de temps partiels). Le capital social est relativement riche, et le capital culturel plutôt élevé (une proportion importante de diplômés), avec des parcours professionnels souvent atypiques. En adoptant une lecture classique des trajectoires résidentielles, les situations de logement apparaissent sont souvent en transition (colocations, locations), sauf pour les plus âgé.e.s qui sont plus souvent propriétaires, parfois avec des contraintes financières compensées par la location de gîtes.

A Mazagran, les collectifs sont composés majoritairement de personnes diplômées du supérieur et qui disposent de capitaux culturels et sociaux relativement élevés. On peut les assimiler à des classes urbaines moyennes, voire supérieures, bien que la majorité ne dispose pas de capitaux économiques élevés. Le statut de locataire domine, mais on trouve également des personnes qui ont récemment accédé à la propriété.

Pour l'A45, les classes sociales sont assez hétérogènes, mais dans la mobilisation, les classes supérieures (au sens du capital culturel plus que du capital économique, avec notamment plusieurs cas de personnes qui ne suivent pas la trajectoire de leurs études et choisissent des métiers moins rémunérateurs) sont largement représentées. On retrouve logiquement des paysan.nes avec des niveaux de revenus très hétérogènes.

Le genre des mobilisations territoriales

La question du genre apparaît comme partiellement clivante en termes de répartition des rôles au sein des mobilisations. En **Drôme, le rôle des femmes apparaît important dans l'exécution des différentes tâches, dans l'animation du collectif ou dans le déclenchement de l'hébergement**. Pour autant, des hommes détiennent des rôles clés : les colocataires bénévoles de l'association qui habitent la maison d'hébergement d'exilé.e.s[15], le noyau déclencheur de l'association qui est paritaire, la gestion des travaux, les finances, la communication. En outre, les conjoints hommes hébergent et gèrent, aussi, bien que plus discrètement. La dimension genrée est notamment majeure du fait du genre des accueillis, à 90% masculins. A la Guillotière, le collectif Habitons Mazagran serait marqué, selon l'une de ses membres, par des « valeurs féminines » d'écoute et de bienveillance, tandis que la Guillotière n'est pas à vendre se caractériserait par un positionnement plus viriliste. Enfin, pour la Coordination contre l'A45, l'infusion de pratiques militantes contemporaines de certain.e.s membres a permis **l'utilisation générale de l'écriture inclusive** dans les documents et les échanges, avec une attention forte sur la répartition de la parole au sein des réunions, même si certaines tâches apparaissent souvent prises en charge par certaines plus que par certains (elles apportent à manger quand ils apportent à boire, accueil des enfants sur les sites des événements militants avec animation, suivi des réunions et rédaction des comptes rendus). **Il conviendrait de prolonger ces réflexions par une analyse spatialisée de l'impact du genre dans les mobilisations : par exemple, en observant dans quelle mesure les tâches genrées recouvrent des usages spécifiques de l'espace au sein de chaque lutte.**

b) Le rapport au politique

Une influence des contextes politiques locaux

Le rapport au politique est divers entre les trois luttes. Pour l'A45, les élu.es locaux.ales peuvent être au cœur de la lutte, et la municipalité qui est opposée de longue date au projet (La Talaudière) est un lieu ressource de la mobilisation. A la Guillotière, **le rapport aux institutions constitue une ligne de partage** nette entre les deux collectifs. GPAV prône une démarche libertaire et autogestionnaire qui n'envisage aucune compromission avec les institutions, même si dans la réalité des contacts existent, notamment au niveau de la mairie d'arrondissement. Habitons Mazagran a dès le départ inscrit sa lutte dans une logique réformiste et de négociation avec les institutions. Les contacts formels et informels entre le collectif, les élu.es et les technicien.nes de la mairie et de la métropole ont été nombreux, ce qui n'a pas empêché le collectif de conserver un positionnement critique. A l'échelle de la ville de Lyon, l'intercollectif conteste la gouvernance institutionnelle de la métropolisation lyonnaise, l'agenda qu'elle porte et l'idéologie sur laquelle se fonde cet agenda. La critique politique vise donc précisément la Métropole du Grand Lyon, comme siège du pouvoir politique local, instance de définition de la stratégie métropolitaine, responsable de la planification et propriétaire foncier.

Dans les deux cas, les élu.es locaux.ales sont de toute façon des interlocuteurs importants, voire des alliés, et les mobilisé.es peuvent se confondre avec les élus (A45) ou y être recrutés (Guillotière). En Drôme en revanche, les élu.es locaux.ales, qui sont sollicité.e.s pour obtenir des salles, un appui ou un parrainage, mais apparaissent souvent réticent.es car le thème des migrations est

[15] La maison d'hébergement collectif d'exilé.e.s est en effet dès son origine habitée également par un ou des colocataires non exilé.e.s, de nationalité française.

sensible électoralement. Les politiques locales sont donc quasiment absentes du paysage, et la stratégie passe davantage par une autonomisation vis-à-vis de ces politiques, tout en tentant d'obtenir des régularisations. Les interventions se tournent surtout vers la préfecture, et peu vers les collectivités locales.

Le rapport au politique mandaté (aux élu.e.s) dépend donc de l'objet de la lutte, des compétences mises en cause (celles de la collectivité, de l'Etat…) et de l'échelle des territoires concernés (nationale pour la Drôme, locale pour la Guillotière). Elle dépend aussi de la nature des espaces de luttes. Le politique mandaté est ainsi davantage interpellé quand le territoire est touché dans sa composante publique (projet public dans le cas de l'A45 et de la Guillotière). A la Guillotière (et plus largement à Lyon), les collectifs reprochent aux élu.e.s leur retrait et leur démission face aux intérêts privés, qui s'incarnent par l'influence des acteurs.trices immobilier.ère.s dans la définition des documents de planification, la vente de fonciers publics à un promoteur dans le cadre d'une opération d'aménagement, et plus globalement la privatisation des espaces urbains. Le politique mandaté se fait au contraire plus discret quand ce sont des espaces privés qui sont en jeu, comme en Drôme.

Enfin, les temporalités propres au calendrier politique peuvent influer sur le déroulement des mobilisations. A Lyon, les élections locales de 2020 ont représenté pour les collectifs une opportunité de faire entendre leurs revendications et de faire pression sur les candidats en pesant sur la campagne. Les mobilisations ne sont donc pas imperméables au contexte politique local (voire national), et des temporalités spécifiques comme les élections peuvent constituer un moment de bascule favorable aux mobilisations, comme à la Guillotière.

Un réinvestissement des compétences professionnelles individuelles

Enfin, nous avons tous les trois observé un réinvestissement important des compétences professionnelles individuelles dans les luttes, phénomène déjà relevé dans la littérature sur les « nouveaux mouvements sociaux ». Comme il ne s'agit pas de mobilisations liées au travail ou à des caractéristiques identitaires, le fait de résider là où on se mobilise suffit. Mais il existe tout de même **une coloration des métiers selon les types de lutte** : agriculteurs.trices pour l'A45, architectes/ingénieur.es et métiers du social pour la Guillotière, métiers du social et de l'éducatif pour la Drôme. Dans certains cas, la lutte peut même être un défouloir par rapport à l'exercice de la profession, par exemple pour certains salariés, insatisfaits de leur posture de réserve, qui voient l'occasion de donner davantage de sens à leur action. Beaucoup de personnes engagées témoignent également de ce que leur métier leur apporte dans la lutte, comme par exemple **savoir prendre du recul ou ne pas vivre les situations trop durement** dans le cas de la Drôme.

A la Guillotière, les appartenances professionnelles d'HMZ et de GPAV se distinguent : les professions de l'urbain (architectes, ingénieur.es, enseignant.es-chercheur.es) dominent au sein d'HMZ, tandis qu'un certain nombre de membres de GPAV sont des travailleur.es sociaux.ales. Pour Habitons Mazagran, la mobilisation se fonde largement sur l'appartenance professionnelle du groupe d'architectes qui est à l'origine de la naissance du collectif. L'exercice du métier d'architecte est investi dans la production d'une contre-expertise et de propositions alternatives à l'opération d'aménagement contestée. Cette appartenance professionnelle est une source de légitimité pour la lutte, tout comme la qualité de résident du quartier. **Ce double registre de légitimation est résumé dans l'expression d'habitant.e expert.e ou d'habitant.e professionnel.le**. La majorité des membres réinvestissent des compétences professionnelles (ou liées à la formation) dans la mobilisation, mais aussi des valeurs et des réseaux.

IV. Conclusions et perspectives des résultats de la recherche

Une synthèse des résultats étant disponible en introduction, cette conclusion propose de revenir spécifiquement sur la question de l'espace dans les luttes contre la vulnérablisation résidentielle, et sur les perspectives qui pourraient voir le jour au terme de cette recherche.

a) Des territoires de lutte contre la vulnérabilisation résidentielle

Notre travail invite à interroger la réciprocité de la relation entre un lieu et les sujets qui s'y retrouvent (Berdoulay et Entrikin, 1998) et ainsi à revenir sur la valeur du lieu, des lieux. En tant que médiation, le lieu permet à des individus de e rencontrer. Il peut aussi influencer l'action collective et comporte une forte puissance symbolique. S'y articulent ainsi une dimension matérielle (permettre la rencontre de personnes, rendre visibles des transformations…) et symbolique puisque l'usage des lieux structure une forme d'interaction sociale particulière. La production de territoires par les mobilisations s'articule avec ces lieux de rencontre, d'échanges et de visibilisation des luttes. Plus que le lieu, le territoire reflète ici l'importance de l'expression des rapports de pouvoir en jeu, où les collectifs et associations se construisent comme des acteurs qui entrent en discussion avec les pouvoirs publics, comme expression mandatée de populations d'un espace délimité. Ce travail sur les spatialités des mobilisations mobilise ainsi l'articulation des différentes définitions du territoire : il est à la fois un espace approprié, auquel les habitant.e.s sont attachés et auquel est raccordée une identité (avec des symboles, des référentiels communs, et des discours). Il est aussi un espace d'intervention et un support de transformation collective dans le but de mettre en œuvre un projet, une idée du monde, une idéologie. Les mobilisations portées par les associations étudiées témoignent d'une prise en charge citoyenne (et habitante) de questions politiques sur des thématiques variées, fortement ancrées localement, mais reliées à des engagements à des échelles plus vastes.

b) Perspectives de recherche - Des éléments qui restent à investiguer

Quelques points ont émergé ou ont été confirmés lors de notre travail de recherche comme saillants et communs à nos trois terrains, mais resteraient à investiguer plus précisément en menant des enquêtes spécifiques sur ces questions. Cette énumération de thématiques invite donc à orienter des recherches ultérieures, et témoigne de la diversité des questions que soulève le travaux ici présentés.

Nouveaux mouvements sociaux, institutionnalisation et enjeux territoriaux

Les trois mobilisations considérées relèvent du fait associatif en tant qu'action collective. Mais **la question même de l'institutionnalisation en tant qu'association constitue un vrai débat au sein de chacune** d'entre elles. Pour certaines, en rupture avec des formes d'engagement de type partidaire, et avec la sphère politique institutionnalisée, l'action collective est vue comme le support de mobilisations plus souples et spontanées (Sawicky, Siméant, 2009). Ainsi, la pratique des collectifs non-hiérarchiques, n'impliquant pas d'adhésion, ni « bureau » d'association, est un modèle relativement répandu. Pour autant, **la constitution en association a pu constituer une étape obligée** (dans les cas de la Drôme et de la Guillotière par exemple) pour les luttes qui souhaitent lever des fonds, ou entretenir une relation avec les institutions (prêt de salles, conventionnement de lieux occupés, etc.). Ainsi, **la forme associative apparaît poreuse depuis la pratique de « collectifs » plus informels**. En outre, il est fréquent qu'une instance, officieuse ou officielle, composée de membres particulièrement actif.ve.s, tienne lieu de bureau, sous des noms parfois différents (« collège »…). Cela étant, contrairement à des associations relativement institutionnalisées, reposant sur l'investissement de bénévoles sur des tâches précises (ex : les cours de français langue étrangère à Emmaüs, la distribution alimentaire aux Restos du cœur…), au sein des associations que nous avons étudiées, **l'investissement**

sur des durées variables, selon les goûts et inclinaisons de chacun.e, sous une forme relativement individuelle, est assez répandu. Sans souscrire à l'expression d' « engagement post-it » ou « jetable », visant à différencier les « nouveaux » mouvements sociaux des mouvements plus traditionnels, les mobilisations étudiées nous semblent en revanche comporter des organisations évolutives, très dépendantes des caractéristiques des individus investis à un instant « T ». Ces dimensions nous semblent se prêter à des investigations plus profondes, afin d'examiner notamment **dans quelle mesure cette institutionnalisation comporte des implications en terme territorial : l'accès à certains lieux est-il significatif une fois passé le « cap » du statut associatif, les lieux de réunions se transforment-ils, la revendication à des formes a-hiérarchique d'organisation se traduit-elle spatialement**, etc… ?

L'enrôlement des catégories "dominées" au sein de mobilisations contre la vulnérabilisation résidentielle

Dans les luttes étudiées, particulièrement celles de la Drôme et de la Guillotière, la question de la présence (ou non) et de la participation de populations "dominées" (selon le cas : classes populaires et des exilé.e.s destinataires de l'hébergement) aux mobilisations est constamment posée. Elle renvoie d'une part à un enjeu stratégique, celui d'élargir quantitativement la base contestataire pour renforcer le poids des revendications. Les mobilisations multiplient ainsi les réunions et mettent en place des initiatives visant à recueillir l'avis de la population et à intégrer de nouvelles personnes. Certaines initiatives, comme la traduction des affiches contre la gentrification de la Guillotière n'est pas à vendre en plusieurs langues, attestent de cet objectif de s'adresser à des catégories de population spécifiques. Elles permettent d'autre part aux luttes de se prévaloir d'une légitimité à défendre un territoire en étant représentatives de la population locale ou concernée, en incluant des classes populaires et des minorités racisées qui sont les premières victimes des changements et des situations de vulnérabilités dénoncées. Cela permet enfin de neutraliser les qualifications de "NIMBY"[16] ou d'égoïsme résidentiel auxquelles ont régulièrement recours les détracteurs de ces mobilisations. Mais cette volonté d'enrôlement des populations "dominées" se heurte à plusieurs limites : barrière de la langue, risques juridiques personnels, sentiment de légitimité à prendre la parole en public, ressources culturelles reconnues par les interlocuteurs.trices (technicien.nes, élu.es, etc.) et disponibilités en temps très inégalement réparties… Une analyse proprement territoriale de ces stratégies d'enrôlement et de participation serait utile à mener : comment les lieux de réunion sont-ils choisis, quelles sont les stratégies d'accompagnement, quels sont les impacts pour les territorialités pratiquées par les catégories ciblées.

Le temps des luttes

Pour finir sur la construction de territoires de lutte face à la métropolisation, il nous semble important de rappeler qu'en articulation avec la dimension spatiale de ces mobilisations se joue une dimension temporelle. Les collectifs que nous étudions se créent et se déploient à des moments précis qui contribuent à nous faire saisir les transformations des modes de gouvernements et de production de l'espace dans un contexte métropolitain et néolibéral. Ainsi, les moments déclencheurs mettent en évidence les rapports de pouvoir et rapports politiques en place. Dans le cas des projets d'aménagement, que ce soit construction ou destruction (A45 ou Mazagran), le calendrier décisionnel joue fortement sur le niveau d'activité des collectifs, entre la menace lointaine d'un projet et les différentes étapes du processus de décision. L'élément déclencheur de la mobilisation est la révélation du projet de réaménagement urbain de l'îlot Mazagran, à l'occasion de l'enquête publique du PLU-H de la Métropole de Lyon au printemps 2018. L'îlot Mazagran devient un espace emblématique des évolutions urbaines et sociales du quartier de la Guillotière, qui sont de plus en plus visibles (multiplication des projets immobiliers et de l'ouverture de nouveaux commerces par exemple) et rapides. De même, si le projet d'A45 a émergé dès les années 1990 et que des oppositions avaient déjà

[16] "Not In My Backyard", "pas dans mon jardin" : locution symbolisant des formes d'intérêt résidentiel incitant à s'opposer à des projets d'aménagement.

émergé alors, tout comme pendant l'enquête publique, c'est le vote des financements par les collectivités territoriales qui marque le début d'une coordination des différentes associations contre le projet, avec une première manifestation à Saint Etienne puis la constitution du collectif. Sont mises ici en évidence des temporalités croisées entre production de la ville et mobilisations contre la vulnérabilisation résidentielle qu'il s'agirait d'explorer plus avant. Dans le cas de la Drôme, le moment est certes plus diffus mais la mise en visibilité de la vulnérabilité liée à la fermeture du Centre d'Accueil et d'Orientation d'Allex (2016), l'augmentation du nombre de personnes qui traversent la frontière et passent à Briançon, et la photographie du petit Aylan sur une plage turque en 2015, sont autant d'éléments qui appellent à une urgence de "faire quelque chose" chez beaucoup d'hébergeur.se.s, conduisant entre autre à l'achat de la maison d'hébergement collectif. Ainsi, la conjonction d'un contexte spatial et temporel, généralement inscrits dans le processus de métropolisation, apparaît comme générateur de mobilisation pour « défendre » un accès, un maintien de populations en situation de vulnérabilisation résidentielle.

V. Impact sur le monde associatif et prolongements

1) Le partage des résultats avec le milieu associatif

Ce projet de recherche visait à nourrir la réflexion du monde associatif sur le rôle des lieux dans les mobilisations, et, en regard, sur l'impact du monde associatif sur les territoires. Un séminaire intermédiaire de restitution des résultats s'est déroulé le 7 mai, au centre social Quartier Vitalité, en présence de 13 représentant.es de différentes mobilisations : 7 personnes issues des collectifs Habitons Mazagran, Fabrique de la ville, Part-Dieu, Bissardon ; 3 personnes du collectif des opposant.e.s à l'A45, et 3 personnes des collectifs d'accueil et d'hébergement d'exilé.e.s (Maurice Scève, Intersquat, AMIE). Une restitution spécifique du travail effectué est par ailleurs prévue en Drôme.

Le séminaire a été l'occasion d'une restitution des résultats énoncés dans le présent rapport, de débats sur leur pertinence ou d'apports de précision. Une séance de cartographie participative a également permis d'affiner et de nourrir nos analyses[17]. Cette journée de rencontre a par ailleurs été l'occasion pour des acteur.es associatifs lyonnais de se réunir, alors qu'ils.elles sont investi.es sur des sujets différents, mais qui ont en commun d'être fortement territorialisés. Des échanges entre ces associations ont de surcroît été fructueux, conduisant à se comparer, et à élaborer des pistes pour leurs propres actions.

Parmi les remarques formulées en retour par ces associations, voici les principales :

a) Des besoins en lieux de réunion et lieux ressources

Certaines associations ont pu souligner leur prise de conscience du rôle fondamental des lieux de réunion pour une mobilisation : l'absence de locaux associatifs, de tiers-lieux, voire d'espace public, constitue ainsi un frein majeur pour la mise en œuvre d'une mobilisation collective. Une représentante associative indique ainsi : « *C'est vraiment la rue, notre espace* ».

D'autres associations ont souligné l'importance de l'entraide au sein du mouvement associatif : ainsi, certains collectifs, ne disposant pas de locaux qui leur soient propres, bénéficiaient de la mise à disposition gracieuse de locaux par des syndicats, par exemple. Ceci contribue à questionner et remettre en cause la vision parfois binaire des mobilisations, entre celles qui seraient « traditionnelles », organisées, structurées par des institutions historiques comme de grosses associations ou des syndicats, et d'autres parts, des mouvements qui seraient « nouveaux », plus horizontaux, avec des participants plus jeunes. Des liens, notamment sur la question des locaux, existent entre ces mouvements.

Il a également été souligné une forme de paradoxe : une association est souvent éphémère, notamment lorsqu'elle porte sur une mobilisation territoriale. Pour autant, elle nécessite un ancrage au sein de lieux spécifiques pour pouvoir exister. Dès lors, des lieux se prêtant à l'émergence des dynamiques collectives éphémères ont semblé cruciaux pour les associations présentes. Ces dernières ont à ce titre émis l'hypothèse que, dans le cas de Lyon notamment (tout en relevant le déficit de salles collectives sur la ville), certains quartiers (la Croix-Rousse, par exemple) seraient plus propices aux mobilisations grâce à la présence de lieux de réunion et d'espaces publics. Les places publiques et jardins favoriseraient ainsi la dynamique des milieux associatifs à l'échelle des quartiers, cette dynamique pouvant ensuite entraîner l'émergence de lieux ressources pour de futures mobilisations.

Des associations ont aussi souligné le besoin en lieux de réunion lorsqu'une mobilisation « fonctionne », ou qu'elle consiste à s'opposer aux institutions : ainsi, une réunion de plusieurs centaines de personnes, par exemple, ne peut se dérouler au domicile des parties prenantes mais nécessite la mise à disposition de salles, éventuellement vastes.

[17] Nous tenons à cette occasion à remercier vivement les associations représentées à ce séminaire, pour leur participation active, constructive et bienveillante.

Enfin il a été rappelé combien les interdictions relatives au confinement ont pu entamer les possibilités de se réunir, et donc de se mobiliser : nombreux sont ainsi les lieux de réunion qui étaient interdits d'accès à plus de 6 personnes, obérant toute possibilité de se rencontrer. Les lieux de réunions constituant un enjeu central des luttes, la pandémie de la Covid 19 génère un risque de dépérissement ou de disparition de mobilisations.

b) Faire disparaître le lieu objet de mobilisation – jeux d'échelles

Parfois, la mobilisation est ancrée autour d'un lieu, tout en revendiquant sa disparition. Elle s'emploie ainsi, de manière paradoxale, à faire disparaître sa propre raison d'existence. C'est notamment le cas par exemple pour les squats d'hébergement d'exilé.e.s, qui revendiquent un logement digne pour tous et toutes et la disparition afférente du squat, et dont les parties prenantes se réunissent pourtant dans les lieux squattés.

En termes d'échelle, il a été souligné qu'il est parfois plus aisé de former une mobilisation adressée contre un acteur lointain (l'Etat par exemple), plutôt que contre des acteurs locaux, avec qui des liens d'interdépendance et de voisinage peuvent exister (collectivités locales, associations en charge d'une délégation de service public, etc…).

2) Les limites et perspectives d'amélioration

La collaboration avec les associations a connu de grandes difficultés liées au contexte de prévention de la pandémie (voir l'item consacré au sujet) : capacités de travail dégradées pour les enseignant.es-chercheur.es, difficultés à se réunir pour les associations, etc. Si les associations contactées ont toujours répondu et se sont rendues très disponibles, il nous est apparu que solliciter des acteur.es locaux.ales pour des travaux universitaires était parfois délicat : les temporalités des projets académiques sont difficilement connectés au temps des mobilisations, et la disponibilité des associatifs doit bien sûr se concentrer sur les actions à entreprendre, qui sont nombreuses. Les aléas budgétaires (recalcul du budget après la notification d'obtention, par exemple) sont difficiles à justifier après avoir soumis le projet aux partenaires associatifs. Enfin, la mise en œuvre d'un co-financement modeste avec les partenaires associatifs n'a pas pu se réaliser, en raison des très étroites possibilités offertes par les marchés publics, laissant peu de possibilité de collaborations réelles sur ce plan.

VI. Bibliographie

Auyero, Javier. 2005. « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, p. 123-132.

Berdoulay, Vincent et Entrikin, J. Nicholas. 1998. "Lieu et sujet", *Espace géographique*, tome 27, n°2, 1998. pp. 111-121.

Boltanski, Luc. 2009. *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard : Paris.

Caillé, Alain et Laville, Jean-Louis. 1998. « Une seule solution, l'association ? «, *Revue du MAUSS*, n° 11, p. 5-20.

Castells, Manuel. 1975. *Luttes urbaines*, Paris : Maspero.

Cefaï, Daniel. 1996. « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques «, *Réseaux*, vol. 14, n° 75, p. 43-66.

Cefaï, Daniel. 2012. « Comment généralise-t-on ? Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale «, in Désveaux E., Fornel M., *Faire des sciences sociales. Généraliser*, EHESS, Paris, p. 31-57.

Chevalier, Dominique, Duchêne, François et Zanetti, Thomas. 2020. « Palimpsestes mémoriels, gentrification inachevée et voisinages migratoires : l'exemple des commerces de la Guillotière à Lyon «, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 97-3.

Chabrol, Marie, Collet, Anais, Giroud, Matthieu, Launay, Lydie, Rousseau, Max et Ter Minassian Hovig. 2016. *Gentrifications*, Paris : Amsterdam Editions.

Chalas, Yves. 2004. « La pensée faible comme refondation de l'action publique «, in Zepf M., *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, PPUR, Lausanne, p. 41-54.

Collignon, Béatrice. 2010. « L'éthique et le terrain «, *L'Information géographique*, n°74, vol.1, p. 63-83.

Combes, Hélène et al. 2016. *Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Questions Internationales, Karthala : Paris.

Delfini, Antonio et Snoriguzzi, Rafael. 2019. *Contre Euralille. Une critique de l'utopie métropolitaine*, Lille : Les Étaque.

Detienne, Marcel. 2009. *Comparer l'incomparable*, Seuil : Paris.

Dietrich, Judicaelle. 2015. *Une géographie de la pauvreté à Jakarta (Indonésie). Espaces de la pauvreté et places des pauvres dans une métropole contemporaine*, thèse de doctorat de géographie sous la direction de Olivier Sevin, Université Paris Sorbonne.

Dietrich, Judicaelle, 2016. « Un quartier « éphémère « de l'aire métropolitaine de Jakarta : lire les conflits au prisme des temps urbains «, *L'Espace Politique* [En ligne], n°30, 2016-3

Dietrich, Judicaelle et Grim, Phil. 2019. « « Pour le terrain « mais « contre « la science ? «, *Carnets de géographes*, 12, [En ligne].

Di Méo, Guy. 1998. « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'information géographique*, vol. 62, n°3, p. 99-110.

Faburel, Guillaume. 2018. *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager Clandestin.

Favret-Saada, Jeanne. 1983. *Les mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le Bocage*, Gallimard : Paris.

Fillieule, Olivier, Blanchard, Philippe, Agrikoliansky, Eric, Bandler, Marko, Passy, Florence et Sommier, Isabelle. 2004. « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement: les participants du contre-sommet du G8 d'Evian », *Politix*, vol. 17, n° 68, p. 13-48.

Groupe Recherche Action. 2020. *Quartiers vivants*, Liège : D'une Certaine Gaîté.

Gintrac Cécile et Matthieu Giroud (dir.), Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014.

Hély, Matthieu. 2009. *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris : Presses universitaires de France.

INVERSES C., 2016, « L'informalité politique en ville. 8 chercheurs et 9 villes face aux modes de gouvernement urbain «, *L'Espace Politique* [En ligne], n°29, 2016-2

Fourcaut, Annie. 2002. « De la classe au territoire ou du social à l'urbain «, *Le Mouvement Social*, n° 200, p. 170-176.

Jacquot, Sébastien, Sierra, Alexis et Tadié, Jérôme. 2016. « Informalité politique, pouvoirs et envers des espaces urbains «, *L'Espace Politique* [En ligne], n°29, 2016-2

Jouve, Bernard. 2005. « La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté «, *Revue française de science politique*, vol. n°55, n° 2, p. 317-337

Lefebvre, Henri. 1961. *Critique de la vie quotidienne. Tome II, Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris : L'Arche.

Lefebvre, Henri. 1968. *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos.

Lichterman, Paul. 1996. *The search for political community: American activists reinventing commitment*, Cambridge ; New York : Cambridge University Press.

McAdam, Doug. 1982. *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press.

McAdam, Doug. 1988. *Freedom Summer*, New York, Oxford University Press.

McAdam, Doug, Tarrow, Sidney et Tilly, Charles. 1998. « Pour une cartographie de la politique *contestataire », Politix. Revue des sciences sociales du politique,* vol. 11, n° 41, p. 7-32.

McAdam, Doug, Tarrow, Sidney et Tilly, Charles. 2001. *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University.

Mallet, Sandra et Zanetti, Thomas. 2015. « Le développement durable réinterroge-t-il les temporalités du projet urbain ? «, *VertigO : La Revue Électronique en Sciences de l'Environnement*, vol.15, n°2.

Massey, Doreen. 2004. « Geographies of Responsibility «, *Geographiska Annaler*, 86B, n° 1.

Michel, Camille. 2019. « Les « quartiers anciens « de Lyon : lieux de transformations urbaines et sociales «, *Espace populations sociétés*, 2019-2, [En ligne].

Mitchell, Don. 2015. « Devenir et rester un géographe radical aux Etats-Unis », in Clerval, Fleury, Rebotier et Weber (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, PUR.

Negri, Antonio. 2007. « Qu'est-ce qu'un événement ou un lieu biopolitique dans la métropole ? Discussion avec Constantin Petcou, Doina Petrescu et Anne Querrien «, *Multitudes*, n°31, vol n°4, p. 17-30.

Négrier, Emmanuel. 2005. « L'analyse comparée des politiques publiques. Méthodes et principes vécus «, *Revue internationale de politique comparée*, n°4, vol. 12, p. 503-524.

Pailloux, Anne-Laure et Ripoll, Fabrice. 2018. « Géographie des mobilisations. Explorer la dimension spatiale de l'action collective «, *Carnets de géographes*.

Peck, Jamie et Tickell, Adam. 2002. « Neoliberalizing spaces «, *Antipode*, n°34, p. 380-404.

Pette, Mathilde et Eloire, Fabien. 2016. « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers », *Societes contemporaines*, N° 101, n° 1, p. 5-35.

Pirinoli, Christine. 2004. « L'anthropologie palestinienne entre science et politique : L'impossible neutralité du chercheur », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 28, n° 3, p. 165-185.

Roche, Elise. 2010. *Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe. Le cas des quartiers périphériques (Berlin, Reggio Emilia, Saint-Denis)*, thèse de doctorat en géographie dirigée par Marie-Vic Ozouf-Marignier, EHESS – CRH, Paris.

Sawicki, Frédéric et Siméant, Johanna. 2009. « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, vol. 51, n° 1, p. 97-125.

Sewell, William H. 2001. « Space in Contentious Politics «, in Ronald Aminzade et al. (éds), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics,* Cambridge : Cambridge University Press.

Sommier, Isabelle. 2014. « Sociologie de l'action collective «, in Pigenet M. & al., H*istoire des mouvements sociaux en France*, Paris : La Découverte, p. 367-377.

Subra, Philippe. 2016. *Zones à Défendre, de Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

Tilly, Charles. 1984. « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, vol. 4, n° 1, p. 89-108.

Touraine, Alain. 1978. *La Voix et le Regard*, Paris : Seuil.

Vigour, Cécile. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte.

Zanetti, Thomas. 2012. *Une ville et sa multinationale, une multinationale et sa ville : emprise spatiale, organisation sociale, fonction économique et régulation politique du territoire Michelin à Clermont-Ferrand (fin XIXe à nos jours)*, Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme sous la direction de Vincent Veschambre, Université Lyon 2.

Zepf, Marcus. 2004. *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, PPUR : Lausanne.